

**Octobre
2010**



**NEF-MALI
NEAR EAST FOUNDATION**

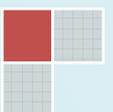
OXFAM/NOVIB

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU TARABE KOROMBANA (2008-2010)

VERSION FINALE

**Par : Seydou BOUARE
Aïssata Founé SISSOKO
Alassane DIANE**



Résumé

Le Programme d'Appui au développement du Tarabé-Korombana (TAKO) a été financé par Oxfam/Novib des Pays-Bas pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010. Son but était «l'amélioration des conditions de vie des populations présentes et des générations futures de sa zone d'intervention à travers le renforcement de leurs aptitudes à subvenir à leurs besoins malgré les aléas climatiques».

Les objectifs de la présente évaluation finale sont d'apprécier l'atteinte des objectifs, de tirer des leçons, de dégager des axes stratégiques pour une éventuelle reconversion du programme pour la réduction de la pauvreté et de faire des recommandations en tenant compte de l'Adaptation aux changements climatiques.

La stratégie de l'évaluation consistait à investiguer les deux composantes du programme TAKO – restauration et gestion durable des ressources naturelles et renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi – en termes de leur pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. L'enquête s'est déroulée dans 25 villages. Le Consultant a privilégié une approche participative et interviewé 172 personnes.

Le programme TAKO a eu des résultats positifs notamment dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la qualité alimentaire, la réhabilitation du couvert végétal ligneux (175 ha en 2 ans sur une prévision de 250 ha en 3 ans) et herbacé (régénération de 199 ha de bourgoutière en 2 ans par les populations sur une prévision de 240 ha en 3 ans). A cela, il faut ajouter l'extension des zones de reproduction du poisson dans le lac korientzé.

Enfin, d'autres résultats concrets sont à noter dont notamment la constitution et le fonctionnement de 17 structures rurales de gestion (RG) et 2 unions des SRG des doumeraies et bourgoutières et l'existence de la paix sociale à travers les conventions locales de gestion des doumeraies et des bourgoutières.

Ces résultats ont été atteints dans un contexte marqué par les effets directs et indirects des changements climatiques (absence d'un plan d'adaptation aux changements climatiques) ; la faible participation des femmes dans les activités de reboisement ; la faiblesse des capacités d'une portion importantes des parties prenantes et le renouvellement des conseils communaux tous les 5 ans entraînant une instabilité des élus et une déperdition des formations réalisées.

Nonobstant ces lacunes, de nombreux facteurs positifs contribuant à la durabilité des résultats du programme TAKO existent. Parmi eux on note la priorité donnée au développement des capacités des populations ainsi que le transfert des compétences, à travers des formations diverses, pour la responsabilisation des populations et des élus communaux.

L'approche participative systématique, l'implication des femmes dans les organes de décision des périmètres irrigués villageois (PIV), de même que le regroupement des coopérations et associations des femmes maraîchères en fédération sont aussi des facteurs positifs de durabilité des résultats.

Parmi les nombreux facteurs positifs contribuant à la durabilité des résultats du programme TAKO, il y a aussi l'approche contractuelle, l'amélioration de la collaboration entre le programme et les Services techniques locaux et régionaux, l'appropriation par les populations, autorités communales et services techniques des conventions locales de gestion élaborées et réactualisées.

Enfin, les effets d'entraînement - le désir de tous les autres villages autour du lac Korientzé de régénérer des bourgoutières et la création d'une organisation de gestion de ressources naturelles dans chacune des

deux communes couvertes par le programme sont, à leurs tours, des facteurs positifs importants qu'il convient de mettre en exergue.

Sur un autre plan le programme a fait une contribution considérable à la bonne gouvernance en mettant l'accent sur les mécanismes et les structures de gestion locale. Il a permis de développer des modèles de gouvernance décentralisée et de les tester sur le terrain dans un contexte où les défis et les enjeux sont considérables. De plus, le programme a fait une contribution à la lutte contre la pauvreté dans sa zone d'intervention et a accordé une place de choix à l'environnement et la sécurité alimentaire.

Le Programme TAKO est pertinent vis-à-vis des stratégies nationales en matière de décentralisation, de développement rural, de gestion des ressources naturelles et de sécurité alimentaire.

Sur le plan général, les deux composantes du programme (la restauration et la conservation durables des ressources naturelles stratégiques existantes dans les 2 communes et le soutien aux initiatives d'amélioration de la production, de la compétitivité Agricole et de la valorisation des produits locaux), ont été menées de façon professionnelle.

Une série de recommandations stratégiques et opérationnelles, sont proposées. Parmi elles, il faut noter :

- l'élaboration d'un processus d'adaptation aux changements climatiques ;
- l'information et la sensibilisation sur l'adaptation au changement climatique et le développement de la recherche action sur les technologies adaptées ;
- la réactualisation et la mise en œuvre du plan de gestion du Lac korientzé et de ses périphéries ;
- le développement de stratégies participatives et structurées pour la commercialisation du riz, des produits maraîchers et du bourgou et la mise en place d'une approche filière de valorisation des produits ;
- l'amélioration de l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles ;
- l'extension du processus de conventions locales de gestion aux domaines agro forestiers et aux plantations communautaires ;
- la poursuite du renforcement des compétences des OP.

En guise d'exemple La NEF, dans le futur, peut prendre à son compte le processus d'adaptation basé sur le secteur des eaux de surface (notamment le lac korientzé, les mares et fleuves) où s'exercent plus de 90% des activités de production et qui constitue la ressource la plus exposée aux effets négatifs du changement climatique. Elle devra veiller sur les difficultés qui ont surgit lors de la mise en œuvre du programme ; il s'agit de la dégradation accentuée de certaines forêts de doums qui ne sont pas concernées par les conventions locales de gestion, ainsi que la création incontrôlée de pistes d'accès aux bourgoutières nouvellement régénérées. En outre, il y a la venue massive des pêcheurs migrants et avec leurs mauvaises pratiques (utilisation de poison et d'engins prohibés) autour des bourgoutières régénérées. La NEF accordera aussi toute l'attention nécessaire aux pertes d'eau importantes qui sont occasionnées par la rupture des canaux d'irrigation en terre mal entretenu au niveau de certains périmètres irrigués. Elle prendra en compte l'émergence de conflits de générations pour le leadership au sein de certains OP peut aboutir à leur disfonctionnement, voire leur dislocation à court de terme.

Remerciements

Les Consultants tiennent à remercier chaleureusement :

- la chargée de programme d'OxfamNovib/Afrique de l'Ouest
- le Représentant de NEF-Mali et son personnel à Douentza et aux antennes de Boré, Bagui et Takouti
- les responsables des services techniques locaux et régionaux
- les autorités régionales et locales
- les élus communaux et les responsables villageois et
- tous ceux et celles qui de près ou de loin nous ont offert leur appui.

Les Consultants apprécient à sa juste valeur le soutien massif dont ils ont bénéficié des élus des deux communes bénéficiaires tout au long du processus.

La coopération et la disponibilité de la NEF ont été totales dans tous les domaines (logistique des visites sur le terrain, mis à disposition de documents, regroupement des acteurs, organisation des rencontres avec les parties prenantes etc.).

Les Consultants remercient particulièrement tous les intervenants, qui ont généreusement donné de leur temps précieux pour contribuer à cette évaluation.

L'engagement des individus contactés mérite d'être souligné – et témoigne de l'estime sincère qu'ils ont pour le travail de cette organisation remarquable qu'est la NEF-Mali.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEWA	Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et de Lutte Contre la pauvreté
CSLP :	CSLP : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CCE	Commission des Communautés Européennes
CCL	Cellule Combustibles Ligneux
CES	Conservation des eaux et des sols
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DRCN	Direction Régionale de la Conservation de la Nature
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
NEF	Near East Foundation
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
ODHD/LCPM	Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation des Producteurs Agricoles
ONG	Organisation non-gouvernementale
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel
PIV	Périmètres irrigués villageois
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
SRG	Structure Rurale de Gestion
UPA	Unité de Production Agricole

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Analyse de l'échantillon des participants aux entretiens

Tableau 2 : Liste des villages bénéficiaires

Tableau 3 : Matrice d'évaluation

Tableau 4 : Liste des personnes présentes A l'atelier de restitution

Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
I. INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte de l'évaluation.....	1
1.2 Brève description du programme.....	2
1.3 Objectifs de l'évaluation.....	3
1.4 Méthodologie.....	3
1.5 Stratégie méthodologique.....	4
1.6 Les limites de l'évaluation.....	5
1.7 Les consultants.....	6
II. REVUE DES ACTIVITES.....	9
2.1 Restauration et gestion durable des ressources.....	9
2.1.1 Actions.....	9
2.1.2 Résultats.....	9
2.2 Renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi.....	10
2.2.1 Actions.....	10
2.2.2 Résultats.....	12
2.2.3 Analyse.....	13
2.3 Suivi écologique et suivi des indicateurs de pauvreté.....	14
2.3.1 Actions.....	14
2.3.2 Résultats.....	14
2.3.3 Analyse.....	14
III. CRITIQUE GLOBALE.....	15
3.1 État d'avancement des activités.....	15
3.1.1 Restauration et gestion durable des ressources.....	15
3.1.2 Renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi.....	17
3.1.3 Le Développement des connaissances des acteurs.....	19
3.2 Pertinence de la stratégie d'intervention et l'efficacité-efficience des activités menées.....	20
3.2.1 Par rapport au genre.....	21
3.2.2 Par rapport aux plans de développement communaux et aux besoins locaux.....	21
3.2.3 Par rapport aux priorités Nationales et régionales.....	21
3.2.4 Par rapport aux priorités d'Oxfam/Novib.....	22
3.3 Pérennité des acquis.....	23
3.3.1 Durabilité environnementale.....	24
3.3.2 Durabilité financière.....	24
3.3.3 Durabilité Sociale.....	24
3.3.4 Durabilité Institutionnelle.....	24
3.3.5 Replicabilité.....	26
3.3.6 Risques.....	26
3.4 Progrès et changements induits en matière d'intégration des couches marginalisées.....	27
3.5 Potentialités et axes stratégiques d'intervention en réponse aux défis.....	28
IV. RECOMMANDATIONS.....	30
CONCLUSIONS.....	32
ANNEXES.....	34
TERMES DE REFERENCE.....	34
Tableau 2 : LISTE DES VILLAGES BENEFICIAIRES.....	38
Tableau 3 : Matrice d'évaluation.....	40
Calendrier de la mission Du 23. 09. 10 au 13. 10. 10.....	45
Tableau 4 : Liste des personnes présentes A l'atelier de restitution.....	48
Liste de documents consultés.....	49

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'évaluation

Sur 177 pays, le Mali est classé au rang 168^{ème} en ce qui concerne l'indicateur composite du développement humain (PNUD 2008). Cet indicateur est calculé selon l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des Adultes, le taux brut de scolarisation, et le PIB par habitant en PPA (parité de pouvoir d'achat). Quelques statistiques montrent *la difficulté de la situation au Mali (voir Cadre 1).

La NEF (Near East Foundation) est une ONG américaine fondée en 1915. Au Mali elle intervient depuis 1984 auprès des populations, à la suite des grandes sécheresses des années 1983/1984, dans le cercle de Douentza, une partie des cercles de Bandiagara, Koro, et Mopti.

Les domaines d'activités couverts par la NEF-Mali sont :

- environnement et ressources naturelles
- micro-crédit
- organisation de la société civile
- information / formation
- sécurité alimentaire
- décentralisation.

Dans ces zones à vocation agro-sylvo-pastorale, les ressources sont affectées par la désertification, la dégradation des terres et la pression humaine due à la pauvreté. Le principal facteur limitant pour le développement économique reste la mobilisation des ressources en eau et l'insuffisance pluviométrique (250 à 400 mm de pluies / an). Les actions de la NEF au Mali visent le développement communautaire durable.

Sur le plan organisationnel, le programme TAKO est exécuté par une équipe permanente de 5 personnes dont 3 hommes et 2 femmes. Dans sa mise œuvre, il bénéficie l'expertise du staff de la NEF basé à Douentza. La NEF emploie actuellement 32 personnes ; le staff permanent est dirigé par le Représentant et cinq Coordinateurs, dont une femme.

Cadre 1. Eléments de l'indicateur composite du développement humain pour le Mali (Source : PNUD 2008)

- L'espérance de vie à la naissance est de 48 ans.
- Seulement 26,2 % des adultes (15 ans et plus) sont alphabétisés.
- Le PIB par habitant en 2008 était 1 042,2 PPA.
- 35% de la population est privée d'accès régulier à un point d'eau aménagé.
- 43% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale.
- 91,08% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire de \$2 par jour en 2005/2006.
- Le taux de croissance démographique annuel augmentera de 2,6% entre 1975 et 2001 à 3,1% entre 2001 et 2015.
- Chaque femme a en moyenne sept enfants et seulement 8% des femmes mariées entre 15 et 49 ans utilisent des moyens de contraception.
- Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 217 pour mille.
- Le taux officiel de mortalité hommes/femmes 472/393 pour mille

1.2 Brève description du programme

Le Programme d'Appui au Développement du Tarabé-Korombana (TAKO) a été financé par Oxfam Novib des Pays-Bas pour une durée de trois ans (du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010). Le programme a pour but «l'amélioration des conditions de vie des populations présentes et des générations futures de sa zone d'intervention à travers le renforcement de leurs aptitudes à subvenir à leurs besoins malgré les aléas climatiques».

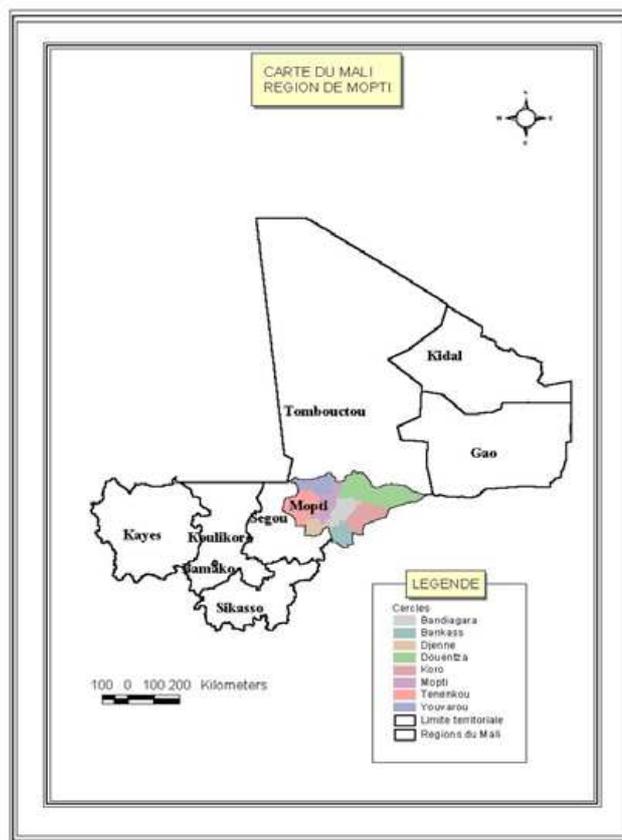
Le TAKO couvre les communes rurales du Djaptodji et de Korombana totalisant 93 villages dans les cercles de Douentza et Mopti.

Le contexte d'exécution du programme TAKO est marqué au plan national par la mise en œuvre de la politique de décentralisation.

Le programme vise essentiellement :

⇒ à appuyer la restauration et la conservation durables des ressources naturelles stratégiques existantes dans les 2 communes.

⇒ à soutenir les initiatives d'amélioration de la production, de la compétitivité Agricole et de la valorisation des produits locaux.



Les résultats attendus du programme TAKO définis dans le document du projet sont les suivants :

Résultat 1 : 50 % des ressources naturelles stratégiques sont reconstituées et gérées de façon durable par les élus et OP dans les deux communes d'ici 2010.

Résultat 2 : Les capacités des OP en matière de production, de transformation, de conservation des produits agro-sylvo-pastorales, piscicole et de suivi sont développées au profit de 2 499 ménages dans les deux communes d'ici 2010

1.3 Objectifs de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation finale est de faire la lumière sur le bilan diagnostic des activités du programme, les effets socio économiques (prévus ou non) induits et de dégager des axes stratégiques pour une intervention future pour la réduction de la pauvreté en tenant compte de l'Adaptation aux changements climatiques

L'analyse a porté sur :

- ✓ L'état d'avancement des activités du programme, notamment le taux de réalisation des activités dans les deux composantes et le taux d'acquisition des résultats attendus (performances, difficultés et contraintes);
- ✓ La pertinence de la stratégie d'intervention et l'efficacité-efficience des activités menées;
- ✓ La pérennité des acquis notamment les acquis socio économiques et écologiques du programme et leur adéquation avec les indicateurs de pauvreté caractéristiques de la zone d'intervention;
- ✓ Les progrès et changements induits en matière d'intégration des couches marginalisées singulièrement les femmes et les jeunes dans la gestion des ressources locales
- ✓ Les potentialités et axes stratégiques d'intervention en réponse aux défis environnementaux, des changements climatiques et à l'extrême pauvreté qui caractérisent les populations locales des cercles de Mopti et de Douentza.

Les termes de référence de l'évaluation se trouvent en Annexe A.

1.4 Méthodologie

La méthodologie de collecte des informations et des données requises pour l'évaluation comportait plusieurs étapes :

- Recherche documentaire
- Développement de la stratégie de l'évaluation :
 - préparation d'une matrice méthodologique de l'évaluation
 - préparation de la méthodologie du terrain
 - développement d'outil pour la collecte, la saisie et l'analyse des données
- Préparation et accompagnement de l'auto-évaluation par l'équipe NEF
- Réunion avec l'équipe NEF pour la restitution de l'auto-évaluation et discussion en profondeur du programme TAKO
- Enquête sur le terrain : rencontres avec les bénéficiaires et entretiens avec les autorités et les services techniques ; visites des échantillons des principales réalisations du projet
- Analyse et synthèse des données recueillies dans la documentation, à travers les rencontres et entretiens et sur le terrain
- Restitution et vérification des premiers résultats et conclusions de l'évaluation afin de solliciter les réactions des personnes concernées, avec des représentants de la NEF, des services techniques et des autorités locales
- Rédaction d'un rapport provisoire
- Incorporation de commentaires des principaux intéressés et
- Rédaction du rapport final.

1.5 Stratégie méthodologique

La stratégie de l'évaluation consistait à investiguer les deux composantes du programme TAKO – restauration et gestion durable des ressources et renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi – en termes de leur : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. La mission d'évaluation s'est focalisée sur :

- ✓ La pertinence des activités, de l'approche et du système de
- ✓ suivi du programme dans ses différentes composantes :
- ✓ La compréhension et le degré d'appropriation des actions par les producteurs et les élus
- ✓ Le cadre partenarial entre les structures d'appui et les populations.

Les résultats et effets induits sur le plan social, économique et écologique.

L'approche a été essentiellement participative – à la fois humaine et analytique – et qui renforce l'apprentissage institutionnel, ainsi que les capacités de l'équipe du projet et celles des bénéficiaires.

C'est également au nom de cette approche que la NEF a été invitée à faire une auto-évaluation du programme TAKO. Ce fut l'occasion pour l'équipe de cette ONG de dresser un bilan de la mise en œuvre du Programme.

Pour le Consultant aussi, ceci a permis de comprendre rapidement la manière dont les activités du exécutée depuis son lancement.

L'enquête s'est déroulée dans 26 villages, soit 27,37% des villages où le programme TAKO opère. Six groupes cibles ont participé à la récolte des données :

- Les populations bénéficiaires
- Les autorités communales
- Les autorités administratives
- Les services techniques
- Les ONG collaboratrices et
- La NEF.

A cette évaluation ont participé : 308 (dont 177 femmes et 131 hommes) mais le Consultant s'est s'entretenu directement avec 172 personnes dont 75 femmes et 97 hommes.

Suivant la tradition dans les villages, les intéressés ont été rencontrés soit en groupes d'hommes, soit en groupes de femmes. En outre, comme cela aussi est ancré dans la tradition, seules quatre ou cinq répondent aux questions des évaluateurs au nom du groupe tandis que la plupart des participants écoutent la discussion. De ce fait, le processus d'évaluation sert aussi à sensibiliser un plus grand nombre de bénéficiaires aux questions stratégiques auxquelles le programme TAKO est confronté.

L'échantillon est analysé dans le Tableau 1 ci-dessous. Il comprend 44% femmes et 56% hommes, mais à y regarder de plus près, la remarque est que les femmes étaient quasiment absentes de tous les groupes cibles de l'échantillon, à part les populations bénéficiaires. Cela donne la répartition suivante : 56% des femmes ayant pris part aux entretiens, participaient au volet maraîchage, 21,33% aux volets gestion des massifs de doums et gestion des pâturages (bourgoutières), 13,33% aux volets étangs piscicoles et périmètres irrigués villageois, 5,33% au volet plantation et 4,0% au volet micro bassin de retenue.

Par ailleurs, afin de mieux refléter la répartition ethnique de l'échantillon (voire socioprofessionnelle car de nombreuses ethnies se caractérisent aussi par leur professions) l'avis des pêcheurs Bozos a été sollicité.

Tableau 1. Analyse de l'échantillon des participants aux entretiens

	Femmes	Hommes	Total
Ont participé aux discussions	75	97	172
Présents dans les rencontres	177	131	308
Répartition par groupe cible			
Populations bénéficiaires	71	50	121
Autorités communales	0	8	8
Autorités administratives	0	2	2
Services techniques	0	16	16
ONG collaboratrices	0	3	3
NEF	2	16	18
Répartition par ethnie			
Bambara	36	32	68
Dogon	9	25	34
Peulh	13	14	27
Sonrai	7	10	17
Bozo	8	4	12
Diawambé	0	3	3
Somono	1	1	2
Bobo	0	2	2
Soninké	1	1	2
Malinké	0	2	2
Oulof	0	2	2
Européen	0	1	1
Répartition par volet des femmes interviewées			
Maraîchage	42		
Périmètre irrigué villageois	5		
Micro bassin de retenue d'eau	3		
Etangs piscicoles	5		
Gestion des pâturages/Bourgoutières	8		
Gestion des massifs de doums	8		
Plantations (Production/agroforesterie/champêtre)	4		

1.6 Les limites de l'évaluation

Une appréciation critique de la qualité de l'information collectée permet d'affirmer que les données collectées et utilisées par la mission sont appropriées, exactes et représentatives de la situation de la zone. Les échantillons de catégories de personnes et de structures ayant participé aux entretiens sont bien représentatifs des parties prenantes. L'analyse socio-économique de base est complète. La matrice d'évaluation est performante et les outils d'évaluation sont suffisants.

De l'auto évaluation de la NEF, il faut retenir que les objectifs et plus particulièrement les objectifs spécifiques du Programme, sont pertinents et restent valables.

D'une manière générale, la mission a été réalisée dans de très bonnes conditions grâce, entre autre à une excellente planification de la NEF qui a démontré également qu'elle était un interlocuteur reconnu auprès des autorités et institutions gouvernementales et organisations de la société civile dans la zone et dans la région.

L'évaluation a également révélé sa propre pertinence à travers la participation active et un intérêt marqué des représentants des parties prenantes pour les composantes du Programme de restauration et la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi.

Le travail de préparation a comporté :

- Rencontre de base avec la NEF pour : a) une planification conjointe à Douentza pour la compréhension des termes de référence et établir un programme d'activité; b) l'analyse de la documentation existante (Documents de projet, rapports techniques, documents de planification d'initiatives, rapports de suivi et de missions précédentes etc.); c) la planification de l'évaluation, la préparation de compte rendu et l'analyse des résultats préliminaires de la mission.
- Des Visites de réalisations sur le terrain couplées à des entrevues avec les représentants des communes rurales, des groupes socioprofessionnels et des organisations de la société civile locale impliquées dans la mise en œuvre du Programme TAKO. Cet exercice avait pour but d'identifier *In-situ*, les problèmes liés aux processus de consultation publique et d'apprécier les résultats.

Des réunions techniques avec les agents de la NEF afin d'analyser : i) les conditions de la restauration et la gestion durable des ressources naturelles eu renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi les schémas de développement local; ii) le niveau de mise en œuvre du Programme TAKO

Le présent rapport donne les principales conclusions qui découlent des réunions et visites de terrains. Afin de garder une certaine cohérence et faciliter la présentation, l'analyse s'est faite autour des composantes principales du Programme. Pour chaque thème, les résultats, la pertinence, la durabilité ont été mis en exergue.

La mission a rencontré deux difficultés majeures dans la collecte et l'analyse de données :

- La difficulté de rencontrer des femmes hors des activités de maraîchage.
- La difficulté de déplacement en cette période hivernale.

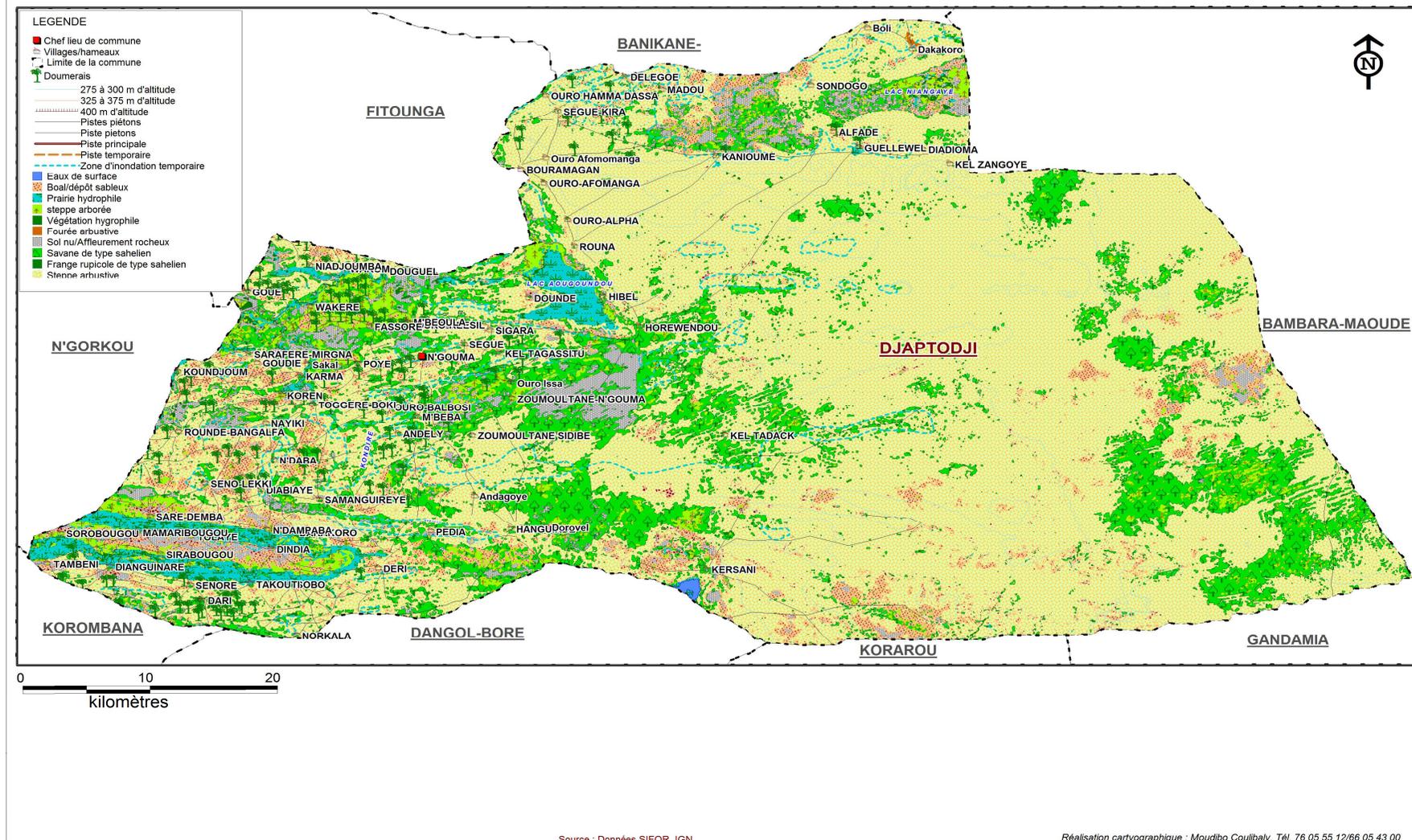
1.7 Les consultants

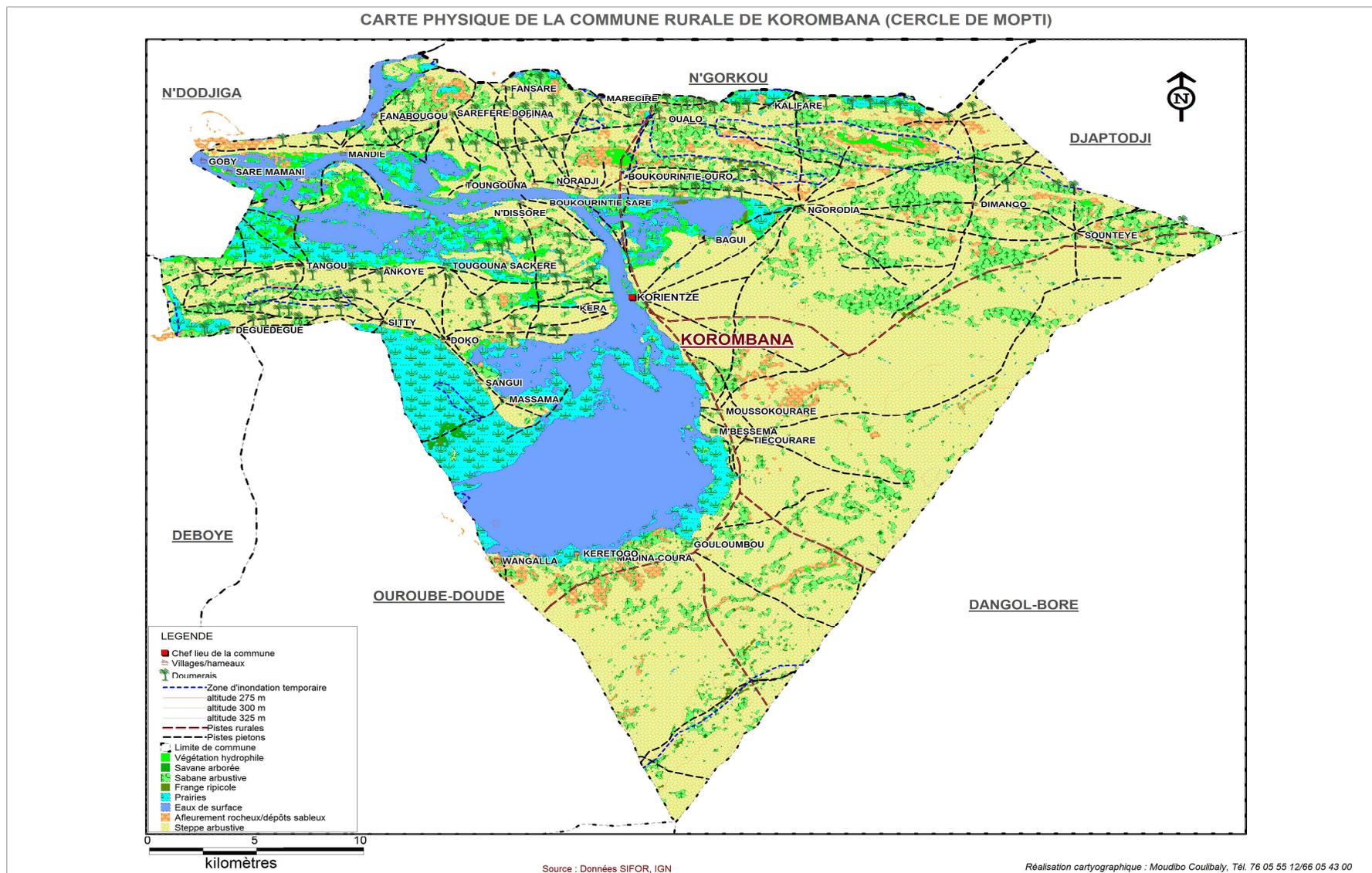
Les Consultants, genre sensibles, sont des experts très expérimentés dans leur domaine respectif. Le chef d'équipe est expert senior dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Ce cadre de très haut niveau a développé des capacités multiples dans de nombreux domaines :

- Direction, Gestion et Coordination de programmes complexes à dimensions nationales et/ou internationales;
- Coordination d'études/évaluations en équipe interdisciplinaire nationale et/ou internationale;
- Conseils techniques aux décideurs à tous les niveaux.

Les deux autres membres sont des spécialistes du développement local et de la gestion des terroirs.

CARTE PHYSIQUE DE LA COMMUNE RURALE DE DJAPTODJI (CERCLE DE DOUENTZA)





II. REVUE DES ACTIVITES

2.1 Restauration et gestion durable des ressources

2.1.1 Actions

Plusieurs types d'aménagements ont été réalisés par le programme dans le cadre de la «**restauration des écosystèmes dégradés**» ; il s'agit de la restauration et protection des massifs de palmiers doums, la protection des plans d'eau et des terres adjacentes et la sécurisation des pêcheries. Le rapport d'auto-évaluation de la NEF fait état des :

Plantations de production réalisées sur des terres adjacentes aux plans d'eau .Les plantations sont composées d'espèces tels que: le baobab (*Adansonia Digitata*), le Jujubier (*Ziziphus mauritiana*) ;le Caïllédrat (*Khaya senegalensis*, le Néré (*Parkia biglobosa*), le gommier (*Acacia senegal*), l'Eucalyptus (*Eucalyptus leucoxylon*) et le Pourghère (*Jatropha curcas*).

Plantations champêtres (Agroforesterie) sur de terres agricoles (champs de mil) aménagées en plantation champêtre et des haies vives autour des périmètres maraîchers ;

Plantations dans 11 villageoises avec des fruitiers (orangers, manguiers, citronniers, papayers, dattiers etc.).

Massifs de palmiers doums : les résultats atteints portent d'abord sur le regarnissage de 130 ha , la mise en défens de 160 ha ,l'aménagement de deux pépinières (clôturées en grillage et dotées d'un point d'eau permanent) et l'élaboration des outils simplifiés et traduits en langues locales (bamanan et fulfuldé) de planification et de suivi écologique des massifs de palmiers de doums.

La Culture de l'Echinochloa stagnina (Bourgou) sur des bourgoutière (pâturages) dégradée dans 9 villages. En termes d'accompagnement, des outils simplifiés de gestion traduits en langues locales (bamanan et fulfuldé) de planification et de suivi écologique des bourgoutières sont aussi disponibles.

Pour ce qui concerne le sous volet «**renforcement des capacités de gestion** » des résultats tangibles ont été engrangés :

Formation/Information des acteurs locaux : Grâce au programme TAKO, des modules de formation, rapports sur la gestion durable des ressources naturelles et guide d'élaboration des conventions locales de gestion sont disponibles dans les 2 communes d'intervention.

2.1.2 Résultats

➤ Au niveau des conseillers communaux, les impacts sont positifs au regard :

- de l'acquisition de connaissances et aptitudes par les membres des conseils communaux et des commissions environnementales en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles et leurs réglementations ; de gestion conventionnelle locale, de genre et gestion durable des ressources naturelles ;
- de l'appropriation par les décideurs communaux de la méthode de planification participative de la gestion des ressources naturelles et l'articulation avec la planification du développement quinquennal.

➤ Au niveau des organisations de producteurs ; on constate entre autres impacts ;

- La disponibilité d'un vivier de personnes ressources formées renforce les capacités locales de suivi évaluation de l'état des ressources ligneuses par les SRG.

➤ Au niveau des ménages

- L'augmentation de la disponibilité de terres propices à la production agricole suite à la récupération des terres dégradées par l'érosion : selon les entretiens avec les représentants des UPA, plusieurs ménages bénéficient de ces aménagements ; ils sont estimés par l'équipe du programme à 180 ménages totalisant un effectif de 1 750 individus dont 960 femmes ;
- La production et la commercialisation de bourgou procurent des revenus à 2 096 ménages d'agro éleveurs riverains; leur population selon l'estimation de la mairie est 18 930 personnes dont 9 914 femmes ;
- La régénération des nouvelles bourgoutières a contribué à l'augmentation de la disponibilité de poissons pour l'alimentation des ménages et l'amélioration des revenus des pêcheurs ; cela se perçoit selon les pêcheurs rencontrés dans la capture estimée en moyenne à 12 kg par personne soit plus du double de la quantité d'avant l'implantation des nouvelles bourgoutières ; en outre on note la baisse des prix étroitement liée à l'augmentation de la disponibilité ;
- L'introduction de nouvelles essences végétales a fait des émules parmi les producteurs ; 8 planteurs privés ont adopté les variétés de plantes économiques notamment la gomme arabique, le baobab et le dattier en raison de leurs valeurs monétaires.

2.2 Renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi

2.2.1 Actions

➤ La consolidation du réseau et la réadaptation du système d'irrigation

Sur la base des diagnostics participatifs réalisés avec les OP et mesures techniques et institutionnelles planifiées, les réseaux d'irrigation des périmètres rizières de Takouti dans la commune de Djaptodji et celui de Korientzé (Korombana) ont été renforcés par :

- La formation des gestionnaires chargés la manipulation et de l'entretien de la motopompe
- Le revêtement des canaux d'irrigation en ciment : cet investissement de l'OP grâce au crédit octroyé par Nayral a été appuyé par l'assistance du programme à l'estimation des coûts, la planification et le suivi de l'exécution des travaux,
- Le transfert des compétences et des outils de planification, de gestion et suivi

Pour la sécurisation et la durabilité des ouvrages hydro agricoles (périmètres irrigués, micro bassin de retenue d'eau, périmètres maraîchers, terres inondables...) aménagés, les OP partenaires ont été dotées d'outils de gestion simplifiée des infrastructures hydro agricoles. Elles ont été formées à la gestion des ouvrages et ont élaboré de façon participative, des plans d'action annuelle des activités de production et d'entretien des ouvrages. Enfin, elles ont été dotées d'outils de suivi de la mise en œuvre des actions planifiées.

➤ La consolidation des moyens d'exhaure de périmètres maraîchers, de la gestion

Les contraintes et difficultés liées aux moyens d'exhaure de l'eau et l'appropriation des infrastructures ont été résolues à travers :

- L'acquisition de pompes de types mécaniques sur fonds de crédit par les autres organisations de maraîchers ; le rôle d'interface du programme a permis aux OP de négocier avec la caisse de crédit Nayral des prêts Nayral aux meilleures conditions.
- l'appropriation des infrastructures par les femmes exploitantes de 12 OP du secteur maraîcher, qui ont démontré la maîtrise de leurs rôles et responsabilités et ceux des acteurs concernés dans la gestion des investissements acquis notamment :
 - Élaboration et adoption du calendrier agricole par OP
 - Élaboration et adoption d'outils de gestion interne
 - Tenues des outils de gestion, de production et de commercialisation ;
 - Mise en place et fonctionnement de la fédération des OP maraîchères par commune
 - Négociation de financement pour les travaux tels que le surcreusement des puits à faible débit et l'installation de clôtures en grillage des sites partiellement inondables etc.).
- La mise à disposition des OP d'une banque de données aidant à l'orientation et la prise de décision relative à la valorisation des produits locaux et en particulier leur commercialisation. A cet effet l'étude commanditée par le programme a identifié les forces et faiblesses des OP, le niveau de production locale, les opportunités de marchés potentiels à l'écoulement des produits au niveau local et régional, les goulots d'étranglement à l'épanouissement économique du secteur maraîcher.

➤ L'aménagement et à l'exploitation des micros bassins de retenue des eaux de pluies

- l'aménagement de 8 ha de terres agricoles destinés à la riziculture pluviale ; investissement appuyé par la mise à la disposition des producteurs et productrices bénéficiaires de matériels adéquats (brouettes, pics, pelles, pioches etc.) pour la réalisation des travaux physiques et semences adaptées à cycle court.
- La mise en place et la formation de comité de gestion (composé de 8 personnes dont 3 femmes) de l'OP sur l'exploitation efficiente et la gestion durable de l'ouvrage et l'accompagnement à l'utilisation des outils de gestion y afférents.

➤ L'Aménagement d'étangs piscicoles

- Le renouvellement du contrat de collaboration du programme avec l'administration, les services déconcentrés de l'Etat et la mairie par la signature d'un accord de partenariat entre les différentes parties dans les 2 communes cibles. Cette initiative tend à la création d'un cadre institutionnel favorable à la conclusion à l'élaboration de la convention locale de gestion de pêcheries dont le processus est enclenché.
- La préparation et l'adhésion des acteurs au processus de la convention de pêche : il s'agit du service local de la pêche, des leaders des OP de pêche, des institutions villageoises et la commission environnementale des 2 communes ;

- L'aménagement et l'exploitation de 6 étangs piscicoles dont 2 sont cours de réalisation dans la commune de Korombana. On peut constater que les ouvrages sont dotés chacun d'une clôture de protection en grillage contre toute intrusion extérieure.
- La mise en place, à l'issue d'un processus de diagnostic participatif un dispositif d'appui accompagnement à l'intention de 4 groupements de producteurs pêcheurs identifiés dans la commune de Korombana ;
- La dynamisation des groupements pour la représentation et la participation des femmes dans les comités de gestion (5 femmes impliquées sur 18 membres)
- La participation des OP à la programmation et la réalisation des travaux de creusement et la mise en valeur des étangs aménagés ;
- les responsables des organisations soulignent l'appui fourni à cet effet par le programme notamment en matériels et équipements (petites motopompes et accessoires, carburant, lubrifiant, brouettes, pics, pelles, dames, pesons, nasses et semences d'alevins).

2.2.2 Résultats

➤ Dans le processus de la production

- L'émergence d'une structure faîtière des organisations féminines de production maraîchère pour améliorer les productions et revenus
- La prise de conscience et le renforcement des fonctions écologique et économique stratégiques de la régénération de Bourgou dans le développement des systèmes de production pastoral et halieutiques
- L'intérêt individuel et collectif pour les actions de plantations et l'engagement communautaire a appuyé le processus
- L'expérience de négociation et de contractualisation de crédits développée par les OP des périmètres rizicoles pour le financement des travaux de consolidation des ouvrages hydro agricoles et l'acquisition de matériels et équipements agricoles
- La création des conditions de compétitivité des productions à travers l'équipement des OP en matériels adaptés de conservation, transformation et conditionnement
- La place croissante des productions (riz, maraîchères, Bourgou, plantes) soutenues par le programme dans l'offre de produits des marchés locaux et régionaux démontre d'une économie dynamique dans la zone

Toutefois, il importe de souligner à cet égard les risques liés aux pressions sur les ressources ligneuses non protégées hors des mises en défens et à la fragilité de l'accord de gestion des pêcheries devant la pression des migrants sur la durabilité.

➤ Concernant l'implication des femmes

- L'émergence d'un esprit citoyen et actif chez les organisations féminines pour le leadership dans les affaires politiques et économiques des communes.
- L'engouement des jeunes filles pour les activités de production maraîchère appropriée par les femmes renforce la dynamique de changements positifs de leur position socio économique créée par le programme.

Cependant l'approche exclusive des femmes dans les initiatives de plantations individuelles représente une insuffisance susceptible d'affecter la durabilité sociale de cette activité

➤ Renforcement des capacités des bénéficiaires

L'effort essentiel du programme est le renforcement des capacités de production des bénéficiaires. Les actions de formations et d'accompagnement selon nos interlocuteurs ont induit des changements positifs au niveau des mentalités, des pratiques de productions, de l'organisation des producteurs et dans la prise de responsabilité en matière de gestion des ouvrages de production et des ressources naturelles.

Toutefois l'approche organisationnelle focalisée sur le maraîchage limite l'impact du programme par rapport aux autres filières porteuses telles que les productions halieutiques, rizicoles qui méritent une meilleure structuration des OP et leur accompagnement autour d'une vision et d'objectifs communs d'amélioration leur compétitivité

2.2.3 Analyse

Les actions réalisées sont appréciables selon les bénéficiaires car elles leurs procurent des revenus substantiels; cependant il convient de noter la faible exploitation des résultats de l'étude sur les marchés et la valorisation des produits locaux dans les stratégies de renforcement des capacités des OP ; il n'existe pas encore malgré la création de la fédération des OP maraîchères, une plate forme d'action de celles-ci en matière d'approvisionnement, de conservation, transformation, commercialisation ; ce qui aurait permis une mutualisation voire la réduction de certains coûts de production et de commercialisation ; les productrices soutiennent intervenir dans le cadre strict de leur groupement pour la production et individuellement pour la vente de leur produit.

Le renforcement des capacités de production par la formation, l'accompagnement et le transfert des outils de planification, de gestion et de suivi des infrastructures et ouvrages (hydro agricoles, piscicoles, maraîchers, pastorales) s'est traduit par la prise réelle de responsabilité d'initiatives et de responsabilité des OP pour faire face aux défis et contraintes qui stagnaient leurs activités : analyse des problèmes, identification et planification des solutions, aptitude à négocier les crédits, suivre l'exécution des travaux, respecter les engagements dans une large mesure, à assurer la gestion formelle

Malgré ces résultats positifs, on peut constater la faible compétitivité de la production piscicole des OP limitée à la commercialisation du poisson frais sous la pression des commerçants alors que selon l'opinion des femmes pêcheurs, le poisson fumé est plus rentable ; cet état de fait s'explique par l'approche qui intègre peu le développement d'une véritable filière basée sur la transformation des produits de pêche, l'organisation et la concertation des acteurs pour la gestion des problèmes communs et spécifiques inhérents à la chaîne de valeur.

Les productions maraîchères ont certes bénéficié de la consolidation des moyens d'exhaure mais l'absence de stratégies commerciales partagées minimise les niveaux de revenus compte tenu des pratiques différenciées dans ce domaine pour des OP de la même zone confrontées aux produits venant d'autres communes ou régions.

Le Programme a renforcé la démarche participative dans les villages cibles à travers :

- Sa stratégie d'impliquer systématiquement tous les partenaires ;

- L'articulation de la planification avec la planification du développement communale ;
- Le transfert de compétences aux communautés ;
- La responsabilisation des OP dans la consolidation et la gestion du patrimoine (les aménagements hydrauliques ; les périmètres maraîchers, les étangs etc.) ;
- L'approche contractuelle pour les pépinières et plantations.

L'approche participative et la sensibilisation favorisent un engouement pour la prise d'initiatives individuelle de plantation.

Il n'en demeure pas moins que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour une grande effectivité de la maîtrise d'ouvrage des investissements par les communautés en tant que partie prenantes des contrats et des décisions de rémunération des prestataires.

2.3 Suivi écologique et suivi des indicateurs de pauvreté

2.3.1 Actions

Dans le cadre du suivi écologique, on constate un mécanisme structuré basé :

- Sur une approche thématique spécifique pour capitaliser les données sur l'eau, les poissons, les oiseaux, le Bourgou et les forêts de palmiers doums adjacentes et dégager les tendances évolutives des ressources et de prendre des décisions ou mesures adéquates qui s'imposent.
- la disponibilité d'un vivier de personnes ressources (paysan) formées aux techniques d'inventaire et de suivi de la faune et de la flore.

2.3.2 Résultats

L'opérationnalité de ce suivi est perceptible mais elle n'est pas totalement maîtrisée les paysans formés qui sont toujours dans un processus d'apprentissage.

Concernant le suivi des indicateurs de pauvreté, une situation de référence a été constituée à partir des études socio économiques déjà menées et un état des lieux à partir desquels le profil de pauvreté et d'extrême pauvreté de la zone d'intervention a été déterminé.

2.3.3 Analyse

L'utilisation des résultats du suivi demeure insuffisante en raison de l'absence de restitution systématique et de conseil aux acteurs concernés. L'exemple éloquent dans ce domaine se rapporte aux précipitations relevées au moyen des pluviomètres que le programme a installés dans les villages ; les données recueillies collectées ne font pas l'objet d'analyse et de conseils de production à l'échelle des deux communes même si elles sont régulièrement transmises aux services techniques locaux pour les besoins de l'information de la météo à la radio et à la télévision nationale.

III. CRITIQUE GLOBALE

3.1 État d'avancement des activités

3.1.1 Restauration et gestion durable des ressources

Dans le cadre des plantations de production 20,31 ha des terres adjacentes aux plans d'eau ont été aménagés en 2 ans (84,63% de taux de réalisation) par la plantation de 11 191 plants composés d'espèces tels que: le baobab (*Adansonia Digitata*), le Jujubier, le Caïlcédrat, le Néré (*Parkia Biglobosa*), le gommier (*Acacia Sénégal*), l'Eucalyptus et le Pourghère (*Jatropha*).

Les plantations champêtres (Agroforesterie) ont connu de bons résultats avec 25,68 ha de terres agricoles (champs de mil) aménagés en plantation champêtre et 3 ha de périmètre maraîcher clôturé en haie vive ont été réalisés ; soit un taux de progression de 95,60%.

Au niveau des plantations villageoises, le taux de progression est estimé à 48,75% sur la base d'un cumul de plantation de 4 875 plants d'arbres fruitiers (orangers, manguiers, citronniers, papayers, dattiers etc.) réalisée dans 11 villages.

Pour la défense et la restauration des Massifs de palmiers doums les résultats atteints portent :

- Le regarnissage de 130 ha par la plantation de 5 980 plants de baobab, jujubiers, tamariniers, Pourghères, caïlcédrat et *Acacia senegal* et le semis directs des noix de doums pré-germés ;
- La mise en défens de 160 ha sur 240 ha prévus dans les massifs de doums du Tarabé et de Sitty ;
- L'aménagement de deux pépinières (clôturées en grillage et dotées d'un point d'eau permanent) de 1 ha chacun dans les 2 communes d'intervention du programme ;
- L'élaboration des outils simplifiés et traduits en langues locales (bamanan et fulfuldé) de planification et de suivi écologique des massifs de palmiers de doums.

En matière de bourgouculture (*Echinochloa stagnina*), le taux de réalisation est de 82,92%. L'aménagement sur 2 ans a concerné 199 ha de bourgoutière dégradée (pâturage aquatique) dans 9 villages. En terme d'accompagnement, des outils simplifiés de gestion traduits en langues locales (bamanan et fulfuldé) de planification et de suivi écologique des bourgoutières sont aussi disponibles.

Pour ce qui concerne le sous volet «*renforcement des capacités de gestion* » des résultats tangibles ont été engrangés. Ainsi, le programme a organisé 18 sessions de formations spécifiques à l'adresse des élus (en priorité aux élus membres de la commission environnementale), OP et services techniques locaux réparties comme suit :

- Deux sessions de formation relatives à la décentralisation et la gestion des ressources naturelles ont été organisées à l'intention des 40 élus des 2 communes en vue de leurs aider à prendre en compte dans leur programme de développement local l'aspect des ressources naturelles et à planifier des actions de gestion durables ;

- Quatre sessions de formation relatives à la gestion financière et comptable des infrastructures de GRN, aux contrats et conventions de GRN ; ces formations ont concerné les élus de la commission environnementale des 2 communes. Ils sont au nombre de 5 membres dans le Korombana et 7 dans le Diaptodji ;
- Deux sessions de formation sur le suivi écologique à l'intention des 43 observateurs locaux (dont 18 femmes) appartenant à 19 structures rurales de gestion dont 17 chargés suivi des doumeraies du Tarabé et de Sitty et 2 chargés du suivi des bourgoutières régénérées dans le Korombana. Cette formation a visé le suivi des indicateurs à la portée des observateurs locaux et des agents des services techniques locaux;
- Deux sessions de formation sur la programmation/planification des activités, la gestion financière/compte d'exploitation des périmètres irrigués villageois (PIV). Ces formations ont bénéficié à 40 exploitants (dont 4 femmes) représentant 10 Organisations paysannes (OP) productrices de riz ;
- Quatre sessions de formation sur la programmation/planification des activités, la gestion financière/compte d'exploitation des périmètres maraîchers et la commercialisation des produits. Au total, 60 femmes venant de 8 OP maraîchères ont été formées ;
- Quatre sessions de formation (théorique et pratique) portant sur les techniques d'aménagement et d'entretien des infrastructures hydro agricoles (périmètres irrigués villageois, micro bassin de retenue des eaux de pluie). 52 exploitants dont 6 femmes ont été formés par le programme;

Des résultats probants ont été acquis aussi au niveau des systèmes de productions ; il s'agit de la :

- Restauration de 20,310 ha des berges et la protection des plans d'eau dans 8 villages des deux communes grâce à la plantation de 11 191 plants d'arbres (Eucalyptus, Baobab, Pourghère, Jujubier etc.)
- Récupération de 43,68 ha dégradées par l'érosion éolienne et hydrique ;
- Régénération de 199 nouveaux hectares de bourgoutière dans 9 villages, la production fourragère est améliorée de + 8 %, de reconstitution de l'habitat naturel de la faune aquatique et des oiseaux d'eau
- Plantation et entretien d'environ 10 ha et le semis de noix de doums sur 70 ha ont favorisé l'inversion de la tendance à la dégradation des massifs de doum du Tarabé et de Sitty sur 7% des superficies concernées.

Au niveau des organisations de producteurs, les résultats tangibles ont été :

- La création d'une fédération des organisations de productrices ; ce résultat fait suite à la formation des femmes sur le système électoral et les enjeux de la participation des femmes à la gestion des affaires publiques. Elle a abouti à une prise de conscience des femmes dans la commune de Korombana de leur marginalisation et la décision de 15 OP regroupant 1015 femmes à se fédérer en une coordination communale

- L'émergence de femmes leaders dans 17 SRG mises en place dans les villages riverains de massifs de palmiers doums suite à la sensibilisation sur la place et le rôle des femmes dans le développement local et la gestion des ressources naturelles

Pour ce qui est des ménages, les actions du programme ont contribué à :

- L'augmentation de la disponibilité de terres propices à la production agricole suite à la récupération des terres dégradées par l'érosion : selon les entretiens avec les représentants des UPA, plusieurs ménages bénéficient de ces aménagements ; ils sont estimés par l'équipe du programme à 180 ménages totalisant un effectif de 1 750 individus dont 960 femmes ;
- La production et la commercialisation de bourgou qui procurent des revenus à 2 096 ménages d'agro éleveurs riverains; leur population selon l'estimation de la mairie est 18 930 personnes dont 9 914 femmes ;
- La régénération des nouvelles bourgoutières qui a contribué à l'augmentation de la disponibilité de poissons pour l'alimentation des ménages et l'amélioration des revenus des pêcheurs ; cela se perçoit selon les pêcheurs rencontrés dans la capture estimée en moyenne à 12 kg par personne soit plus du double de la quantité d'avant l'implantation des nouvelles bourgoutières ; en outre on note la baisse des prix étroitement liée à l'augmentation de la disponibilité ;

3.1.2 Renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi

L'efficacité du programme est appréciable au niveau de réalisation des activités estimées à 72,40% en deux années d'exécution sur trois prévues.

Les points faibles sont l'aspect genre et la valorisation insuffisante des résultats du mécanisme de suivi, basé sur des indicateurs fiables de résultats précis.

La mise en œuvre des résultats du programme est largement favorable et se fonde sur les faits que :

- les sols, faunes, flores et réserves piscicoles) sont restaurés à 50 % et protégés ;
- 90% des élus et OP ont acquis des connaissances susceptibles d'améliorer leur capacité en matière de GRN ;
- les aménagements agro sylvo pastoraux et piscicoles sont consolidés ;
- l'appropriation de leur gestion par les OP contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les 2 communes ;
- les données sur les systèmes de production et la pauvreté sont capitalisées et renseignent sur l'évolution des ressources.

Dans le cadre de la consolidation du réseau et la réadaptation du système d'irrigation, on note :

- l'acquisition par les OP de motopompes d'une capacité respective de 450 m³/heure et leurs accessoires : crépine, tuyaux d'aspiration et de refoulement, filtres de rechange...), de carburant et huile d'entretien ;
- l'intermédiation du programme et l'octroi de crédit par l'institution Nayral ont permis ces équipements contre l'engagement de gestion saine

Au total 10 OP réparties dans 10 villages dont 5 féminines exploitantes de périmètre maraîcher, 3 exploitants de périmètre irrigué et 2 exploitants de micro bassin de retenue des eaux de pluies ont bénéficiées de cet appui.

Concernant la consolidation des moyens d'exhaure de périmètres maraîchers, de la gestion, il faut signaler :

- l'acquisition de 7 pompes mécaniques à pédale par 3 OP maraîchères et 2 Producteurs/planteurs disposant de point d'eau n'excédent pas 7 mètres de profondeur en facilitant soit le contact avec le dépositaire agréé directement, soit le financement des OP demandeurs par la caisse de crédit Nayral sous de forme de prêt.

Quant à l'aménagement et à l'exploitation des micros bassins de retenue des eaux de pluies, ils ont eu comme résultats :

- l'aménagement de 8 ha de terres agricoles destinés à la riziculture pluviale ; investissement appuyé par la mise à la disposition des producteurs et productrices bénéficiaires de matériels adéquats (brouettes, pics, pelles, pioches etc.) pour la réalisation des travaux physiques et semences adaptées à cycle court.
- La mise en place et la formation de comité de gestion (composé de 8 personnes dont 3 femmes) de l'OP sur l'exploitation efficiente et la gestion durable de l'ouvrage et l'accompagnement à l'utilisation des outils de gestion y afférents.

Pour ce qui concerne l'Aménagement d'étangs piscicoles, notons :

- Le renouvellement du contrat de collaboration du programme avec l'administration, les services déconcentrés de l'Etat et la mairie par la signature d'un accord de partenariat entre les différentes parties dans les 2 communes cibles. Cette initiative tend à la création d'un cadre institutionnel favorable à la conclusion à l'élaboration de la convention locale de gestion de pêcheries dont le processus est enclenché.
- La préparation et l'adhésion des acteurs au processus de la convention de pêche : il s'agit du service local de la pêche, des leaders des OP de pêche, des institutions villageoises et la commission environnementale des 2 communes ;
- l'aménagement et l'exploitation de 6 étangs piscicoles dont 2 sont cours de réalisation dans la commune de Korombana. On peut constater que les ouvrages sont dotés chacun d'une clôture de protection en grillage contre toute intrusion extérieure.
- la mis en place, à l'issu d'un processus de diagnostic participatif un dispositif d'appui accompagnement à l'intention de 4 groupements de producteurs pêcheurs identifiés dans la commune de Korombana.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi, certains aspects méritent d'être mis en exergue comme :

- la dynamisation des groupements pour la représentation et la participation des femmes dans les comités de gestion (5 femmes impliquées sur 18 membres)
- La consolidation du réseau d'irrigation a eu des impacts appréciables sur la diminution des pertes d'eau et sur la production de riz qui est passée de 3,7 tonnes/ha enregistrée à la campagne 2007 à 6,15 tonnes/ha en 2008 ; soit une amélioration de 39,84%. Ce qui

représente une production totale de 43,4 tonnes de riz au profit 384 individus appartenant à 32 ménages.

- L'aménagement de 8 ha de terre agricole en maîtrise partielle des eaux de pluie dans les villages de N'Gouma et Togoré bouki, a permis une production de riz supplémentaire de 22 tonnes au profit de 37 ménages exploitants totalisant un effectif de 372 individus dont 206 femmes ;
- L'augmentation de la production de poisson contribue à la sécurité alimentaire de 337 ménages bénéficiaires grâce à l'aménagement et à l'exploitation des quatre (4) étangs piscicoles; on relève dans les entretiens avec les femmes et jeunes des communautés de pêcheurs une amélioration des conditions de vie (gain d'argent, stabilité des jeunes, qualité de l'alimentation)
- L'équipement en moyen d'exhaure adéquat (pompe mécanique à pédale) de 4 OP d'exploitantes maraîchères et 2 producteurs/planteurs a contribué à réduire l'effort et le temps d'irrigation des cultures ou plants de plus de 80%.
- Les informations sur les marchés porteurs d'écoulement des produits sont disponibles et accessibles aux OP dans les 2 communes

3.1.3 Le Développement des connaissances des acteurs

La particularité de cet axe d'intervention du programme réside dans l'accent mis sur le processus d'apprentissage et d'adaptation des pratiques et savoirs locaux de GRN, l'amélioration de la communication et de l'information des acteurs sur la GRN, et le perfectionnement du personnel du programme et des autres partenaires.

Le volet recherche action a consisté en des enquêtes en collaboration avec les services techniques ; elles ont permis de mettre en évidence des pratiques de production et gestion des ressources naturelles adaptées utilisées par les paysans dans le contexte de changement climatiques ; ces savoirs encore peu connus et/ou peu valorisés ont démontré la capacité de résilience des ménages malgré la variabilité de la pluviométrie et assure la production au moyen soit de semences adaptées, soit de technique de conservation des eaux et des terres etc.

Il est apparu lors des entretiens avec les paysans que les restitutions effectuées ont mis en exergue les performances et limites des pratiques traditionnelles dans l'environnement productif et par rapport aux objectifs du programme.

Si la pertinence du lien entre les pratiques locales et les objectifs du programme est irréfutable, la diffusion des résultats auprès des autres producteurs par l'équipe, les et le Comité Régional de vulgarisation des résultats de la recherche, n'a pas été valorisée pour la contribution du programme à l'amélioration des systèmes et de GRN.

Concernant la communication/information, l'élaboration d'un mécanisme à cet effet fondé sur les expériences locales avec la participation de tous les intervenants en GRN, a permis de noter une prise de conscience des parties prenantes de sa pertinence ; cependant les échanges ne permettent pas d'apprécier une prise de conscience et un engagement effectif dans la mise en œuvre de la stratégie et des outils préconisés notamment les émissions radio, les concertations, les réunions de restitution etc.

Le Développement des connaissances des acteurs a consisté en:

- la formation de 42 producteurs aux techniques de captage et d'évacuation (drainage) des eaux de pluies, d'identification, de matérialisation des côtes des digues et diguettes de retenue, de nivellement et, planage des parcelles de cultures dans la commune de Djaptodji.
- la formation en pisciculture et en gestion de l'étang des 32 membres des 4 comités de gestion des étangs de Takouti, Noradji, N'Dissoré et de Mendjé sur : i) l'entretien d'un étang ; ii) le choix du poisson de pisciculture ; iii) le mode de fertilisation (la compostière et les fertilisants ; iv) l'alimentation du poisson (les sous produits locaux) ; v) les techniques de fumages et de séchage des poissons ; vi) les rôles et responsabilités des membres du comité de gestion ; vii) les outils de gestion (fiche d'empoisonnement, fiche de suivi technique, tableau de présentation des résultats, charges, recettes)

Pour la restauration et utilisation durable des ressources, l'impact des activités du programme est illustré par :

- l'augmentation de la capacité de production des aménagements consolidés ;
- la régénération accrue du Bourgou ;
- l'augmentation de la production agricole et piscicole ;
- la protection des massifs forestiers de doums à travers les mises en défens et les conventions de gestion ;
- l'augmentation des superficies reboisées.

L'approche contractuelle développée pour pallier l'insuffisance de motivation des populations dans les activités de plantation a permis d'engendrer des résultats positifs. A cet effet, on constate un taux de réussite dans les plantations d'environ 80%.

Par ailleurs, il faut noter la souplesse de l'approche et son adaptation aux réalités sociales des villages, à travers l'instauration des contrats individuels ou collectifs selon les cas. Les personnes ressources formées et responsabilisées constituent des compétences disponibles pour les activités de gestion des pépinières et parcelles de plantation.

Cependant, ces résultats n'excluent pas les constats (ou craintes) sur les impacts négatifs :

- La faible implication des femmes dans la promotion de certaines initiatives ou aménagements tels que les MIG et les plantations ;
- Le leadership insuffisant des femmes dans la prise décision et la gestion des affaires locales;
- La pression sur les ressources ligneuses des zones non protégées par les mises en défens et les ressources halieutiques par le retard dans la mise en place de la convention de pêche pour prendre en compte les pêcheurs migrants.

3.2 Pertinence de la stratégie d'intervention et l'efficacité-efficience des activités menées

Pertinence

Les interventions de la NEF ont été définies à partir des contraintes de développement identifiées de commun accord avec les Communes du Tarabé et du Korombana et cela en conformité avec les politiques nationales (Décentralisation, Politique Agricole, Politique nationale de la Protection de

l'Environnement, etc.). La pertinence des stratégies d'interventions de la NEF trouve ses origines dans une vision nouvelle qui prend en compte la nécessité d'aller au-delà des limites strictes des sous secteurs (gestion des ressources naturelles) concernés, en adoptant une logique d'approche multisectorielle (GRN, Maîtrise de l'Eau, adaptation aux changements climatiques, Développement des capacités) qui voudrait bien dire que la NEF n'intervient pas que dans le seul secteur de l'environnement. La NEF intervient entre autres dans les domaines des infrastructures rurales (maîtrise de l'eau), du renforcement des capacités des acteurs des filières agricoles, du crédit agricole, des aménagements pastoraux. Les synergies entre les interventions sont recherchées depuis la conception des activités c'est-à-dire au niveau de la planification des interventions.

3.2.1 Par rapport au genre

L'intégration systématique du genre ou gender mainstreaming a été définie en juillet 1997 par le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) ainsi qu'il suit : "L'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée".

Pour la NEF, traiter des questions de genre, est une priorité en adéquation avec son mandat orienté vers « la promotion du développement humain durable ».

3.2.2 Par rapport aux plans de développement communaux et aux besoins locaux

Le programme est conforme avec les orientations des programmes de développement des communes et les besoins des bénéficiaires ; ceux-ci définissent entre autres orientations i) l'accroissement des productions et de la productivité en vue d'assurer l'équilibre alimentaire ; ii) la maîtrise des techniques d'intensification des productions ; iii) la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification

Les composantes du programme contribuent à la réalisation de ces options prioritaires.

En termes de bien-fondé, le programme demeure pertinent : tous les acteurs rencontrés reconnaissent que les activités et la démarche participative du programme sont conformes aux PDSEC, aux stratégies nationales en matière de décentralisation, de développement rural, de gestion des ressources naturelles et de sécurité alimentaire. Tous apprécient l'esprit de collaboration et d'implication des partenaires dans ce programme.

3.2.3 Par rapport aux priorités Nationales et régionales

Le programme s'inscrit parfaitement dans les objectifs du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et dans les différentes stratégies adoptées par le gouvernement du Mali, notamment :

- la stratégie énergie domestique ;
- le schéma directeur du développement rural ;
- la politique de décentralisation ;
- la politique de protection de l'environnement ;
- la stratégie nationale de sécurité alimentaire.

Les priorités du programme sont la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des capacités de production et leur valorisation pour la réduction de la pauvreté. Le cadre stratégique dans son analyse de la pauvreté en milieu rural met l'accent sur la pauvreté dans la région de Mopti avec une incidence de 76,2% de sa population et un indice de précarité de plus de 60%¹. Il met l'accent sur les problèmes de dégradation des ressources naturelles, de sous équipement agricole, de mauvaise organisation des filières, d'insuffisance d'accès aux services socioéducatifs, de problème foncier, d'insécurité alimentaire, d'analphabétisme etc.

Une des orientations stratégiques du CSCRP est basée sur le développement du secteur productif en assurant la croissance du secteur rural à travers la valorisation maximale du potentiel agro écologique et des savoir-faire agro-pastorales, la maîtrise de l'eau et une meilleure gestion des ressources naturelles (notamment des sols) pour minimiser la vulnérabilité aux aléas climatiques; un meilleur accès aux marchés; la fourniture et l'utilisation de l'information sur les marchés et les progrès technologiques; la création d'un cadre institutionnel cohérent et incitatif facilitant la professionnalisation des acteurs des secteurs et la coordination des activités dans les filières.

Les options du Plan stratégique de développement de la région de Mopti visent entre autres : i) le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des exploitants agricoles et des organisations socioprofessionnelles impliqués dans le processus de production, conservation, transformation, stockage et commercialisation ; ii) l'amélioration de la gestion concertée et durable des ressources naturelles ; iii) la promotion et l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale et piscicole ; iv) la valorisation et la promotion des filières du domaine rural et des autres secteurs, de manière à générer plus de valeur ajoutée et à participer activement au développement économique régional. Elles visent la création des conditions de bases nécessaires pour promouvoir de façon durable les activités des ruraux et des acteurs directement et indirectement liées à l'agro-sylvo-pastoralisme et à la pêche.

Ces préoccupations sont toujours d'actualité au regard de l'évaluation du CSLP qui estime que l'objectif d'une réduction d'un quart de la pauvreté pendant la période 2001-2006 et visant à ramener ce niveau à 47,5% en 2006 n'a donc pas été atteint. L'analyse dénote un décalage entre le milieu urbain où l'incidence de la pauvreté est passée de 26,2% en 2001 à 20,12% en 2006, soit une baisse de plus de 6 points alors qu'en milieu rural, l'incidence de la pauvreté est restée stable évoluant de 73,8% en 2001 à 73,04% en 2005. Cette approche régionale du phénomène de pauvreté indique qu'il est plus accentué dans les Régions de Koulikoro (78,12%), Sikasso (74,22%) et Mopti (69,23%)

3.2.4 Par rapport aux priorités d'Oxfam/Novib

Le programme TAKO est cohérent avec les objectifs Stratégique du Programme au Mali de Oxfam Novib notamment au niveau des droits des groupes vulnérables aux moyens de subsistance durable et à l'identité du genre. Toutefois, si dans la structuration des organisations paysannes on note des efforts de représentation des femmes et des jeunes, les rapports à la prise de décision et l'accès foncier restent moins favorables aux femmes en particulier en ce qui concerne les MIG et les plantations.

¹ Source : Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM)

3.3 Pérennité des acquis

La durabilité des résultats procède de l'assurance de l'appropriation des actions du Programme par les parties prenantes. Elle procède aussi de l'assurance que la NEF fournisse l'appui technique et les services nécessaires pour faire face aux problèmes rencontrés dans l'exécution du programme et en particulier pour assurer que les activités renforcent les processus locaux en termes de durabilité en matière de gestion de l'environnement et de développement durable.

Par ailleurs le renforcement des capacités des parties prenantes à plus long terme et celle de leur engagement et de leur participation effective au plan humain, technique et financier de la consolidation des acquis du Programme sont des faits susceptibles d'assurer la pérennité des acquis.

Il en est de même au regard l'appropriation des infrastructures par les OP qui ont la maîtrise d'ouvrage des investissements à travers la planification, la mobilisation des financements, le recrutement de prestataires, le suivi des travaux et la gestion de l'exploitation par l'établissement de compte d'exploitation, l'élaboration de calendrier agricole adapté.

Parmi les facteurs concourant à la durabilité des acquis il y a d'une part l'établissement de liens entre les plans d'action des OP et la planification du développement économique, social et culturel des communes. L'expérience soutenue par le programme dans ce domaine inspire l'interpellation des autorités communales vis à vis des autres intervenants.

D'autre part, il s'agit de la consécration de la participation des femmes à la gestion des investissements/infrastructures hydro agricoles, des ressources pastorales (bourgoutières) et ligneuses (doumeraies) et à leurs bénéfices au niveau de 19 OP sur les 23 OP partenaires.

De nombreux autres facteurs de durabilité des acquis existent. Il s'agit de :

- L'appropriation par les populations, les autorités et services techniques des actions d'aménagement et de gestion à travers leur articulation de façon participative avec les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel des communes ;
- L'approche participative systématique, avec une implication réelle des acteurs dans la programmation et la réalisation des actions ;
- L'amélioration de la dimension genre dans le processus de prise de décision et de gestion des ressources à travers l'implication de celles-ci dans la planification et les comités de gestion des SRG ;
- L'engagement de tous les acteurs concernés dans l'application des conventions sur les bourgoutières ;
- L'engouement créé autour des plantations d'intérêt économique qui induit le développement d'initiatives privées.

Cependant la durabilité des actions de restauration est menacée par les risques de résurgence des conflits entre pêcheurs migrants et populations autochtones autour de l'exploitation des ressources halieutiques. Ce risque est lié à la fragilisation des accords intervenus depuis 2003 par l'arrivée massive de nouveaux pêcheurs attirés par les effets induits par les bourgoutières sur la production halieutique et le non respect des règles ; l'élaboration de la nouvelle convention est encore à ses débuts.

3.3.1 Durabilité environnementale

Le Programme est mis en place et renforcé à travers des actions allant dans le sens de la durabilité environnementale des écosystèmes (terres agricoles, pâturages, pêcheries etc) qui ont été traités.

La réduction des impacts négatifs sur ces terres va faire accroître la durabilité environnementale des actions du Programme.

Le renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi constitue un gage pour assurer la durabilité environnementale du système d'irrigation des moyens d'exhaure de périmètres maraichers, de la gestion l'aménagement et à l'exploitation des micros bassins de retenue des eaux de pluies, des étangs piscicoles.

Le suivi écologique constitue un gage pour assurer la durabilité environnementale car il donne un état des lieux. Les données produites permettent d'évaluer les coûts de remplacement.

3.3.2 Durabilité financière

Durant la préparation de ce projet, une ligne de base pour la restauration et gestion durable des ressources a été mise en relief. La facilitation de l'accès au crédit et les efforts de gouvernance devront permettre la durabilité financière des actions.

3.3.3 Durabilité Sociale

Elle se fera à travers le développement et l'extension des bienfaits des actions déjà mises en œuvre dans les deux communes et par les rencontres et consultations qui ont été faites tout le long du processus du programme.

Elle se fera à travers le développement et l'extension des bienfaits du renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi et par les rencontres et consultations prévues tout le long du processus du projet.

3.3.4 Durabilité Institutionnelle

Le projet est totalement engagé dans les PDSEC des deux communes rurales. Les efforts pour augmenter leurs capacités humaines et institutionnelles vont aider à assurer le suivi rapproché des actions du Programme.

Le renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi occupe une place de choix dans les deux communes. Il est inscrit dans les PDSEC avec comme objectif d'aider à assurer le suivi des actions de développement du Tarabé Korombana.

La coopération décentralisée développée par le Programme TAKO contribue grandement à la durabilité institutionnelle des acquis, grâce à l'élaboration et la mise en œuvre de conventions.

Il faut rappeler que le Décret n° 06- 436/ P/RM du 16 octobre 2006, déterminant les modalités de la coopération des Collectivités Territoriales en République du Mali, précise les éléments constitutifs de cette coopération à travers les approches d'intercommunalité, de syndicats des collectivités et de convention entre les collectivités au Mali.

La coopération entre les Collectivités Territoriales se fonde sur la volonté librement exprimée des Collectivités Territoriales concernées de réaliser en partenariat des actions du développement. Cette

coopération entre les Collectivités Territoriales communément appelée intercommunalité revêt deux formes : les syndicats, la convention. Cette dernière est l'accord entre Collectivités Territoriales sur un ou plusieurs objets précis et limités dans le temps et dans l'espace.

Conformément à l'article 31 du décret n° 06-436, les communes concernées par le Programme TAKO ont conclu entre elles, des Conventions conduisant à la mise en place d'un cadre de partenariat souple prenant la forme de chartes inter collectivités territoriales, un partenariat qui précise les objectifs, les domaines d'intervention, la composition, les obligations des parties et les mécanismes de suivi.

La Convention comporte les modalités techniques, juridiques et financières ; Son objectif est de rationaliser l'exploitation des ressources afin d'assurer leur durabilité, et aussi de prévenir ou régler les conflits liés à leur exploitation.

Parmi les initiatives actuelles de conventions et/ou d'intercommunalité phares au Mali, on cite volontiers la Convention locale de développement de Douentza et l'Association villageoise de Waldé Kelka concernant la gestion de la forêt de Boré ainsi que celle qui sont en vigueur dans le cadre du Programme TAKO.

Concernant les Conventions internationales, le Mali a adhéré à plusieurs d'entre elles dont celles ayant trait à la gestion et la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité, notamment à :

- ✓ la Convention du patrimoine mondial en 1977 ;
- ✓ la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar) en 1987 ;
- ✓ la Convention sur la conservation des espèces migratrices à la faune sauvage (Convention de Bonn) en 1987 et ensuite à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) ;
- ✓ la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en 1994 ;
- ✓ la Convention sur la biodiversité en 1995 ;
- ✓ la Convention sur la lutte contre la désertification en 1996.

Au regard de ces obligations, le programme TAKO apporte une contribution à l'échelle nationale et internationale en appuyant l'Etat du Mali à faire face à ses obligations vis-à-vis des conventions internationales.

A plan national, l'application des concepts de restauration, de gestion ou d'utilisation rationnelle des ressources naturelles constitue un élément capital dans les stratégies et les plans de développement de la Région et des cercles concernés par le programme TAKO. La pertinence, voir l'urgence de ce volet s'explique par :

- l'existence des techniques traditionnelles de gestion
- le dessèchement du climat
- la réduction ou le rétrécissement du capital foncier productif, ligneux, pastoral et halieutique servant de sources d'approvisionnement des populations et
- l'augmentation des besoins alimentaires par suite de l'accroissement de la population et du cheptel.

Ces conditions critiques nécessitent un appui technique pour préserver et améliorer la capacité de service des ressources stratégiques existantes et la mise en œuvre de mesures et dispositions de renforcement des structures de gestion.

La mise en œuvre des conventions locales comme outils de gestion des ressources (bourgoutières et doumeraies) contribue à la protection des ressources et au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Djaptodji et de Korombana. Elle a favorisé à travers un gain de temps, de ressources monétaires pour les protagonistes à travers l'aménagement/matérialisation des voies de passage et parcelles de pâturage autorisées dans les doumeraies d'une part et d'autre part la définition participative des conditions d'accès des animaux de transhumance dans les bourgoutières régénérées.

Concrètement les entretiens avec les populations ont révélé l'inexistence de conflit entre agriculteurs et éleveurs transhumants) au cours des années 2008 et 2009 dans les 2 communes.

3.3.5 Replicabilité

Les actions visant la restauration et la gestion durable des ressources ont constitué un volet phare du programme TAKO et il est certain que les leçons d'expérience apprises par la NEF aideront cette ONG à les reproduire ailleurs.

Le renforcement des capacités de production, de compétitivité agricole et de suivi a grandement appuyé le Programme du TAKO. En plus il va aider la NEF à reproduire les leçons apprises durant le processus de ce programme.

3.3.6 Risques

Les entraves à la durabilité résident au niveau des femmes qui n'ont pas pu suffisamment influencer le cours des élections pour augmenter leur représentation dans les conseils communaux en particulier dans la commune de Korombana. L'application des décisions communales est limitée à cause de la faiblesse du leadership des élues et de leur relation peu soutenues avec la base.

En plus il y a des problèmes dans la relève car les jeunes généralement non lettrés et analphabètes n'arrivent pas à remplacer les ressources humaines vieillissantes. Les plans d'actions élaborés par les OP ne prévoient pas d'actions d'alphabétisation en dépit de la disponibilité de vivier de formateurs formés par le programme dans les phases antérieures.

Enfin la prise en charge des besoins de développement Agricoles par les PDESC bute sur la problématique des choix d'investissement prioritaires qui privilégient les aménagements ruraux et l'investissement dans la formation à travers les budgets et les ressources financières disponibles (ANICT).

Il existe un certain nombre de risques pouvant affecter la réalisation des objectifs du programme. Parmi eux il y a la participation insuffisante des femmes, ou leur absence dans des activités de reboisement. L'approche du programme en la matière n'a pas en dehors des SRG mixte, valorisé le capital humain des associations féminines en promouvant des initiatives spécifiques pour leur auto promotion économique ; elle aurait ainsi abordé et étendu l'expérience des périmètres maraîchers pour la gestion de la problématique de l'accès au foncier évoqué comme facteur de blocage.

Et puis il ya la pression actuelle sur les ressources ligneuses ne permet pas de garantir la protection des ressources des zones mises en défens ; en l'absence d'un dispositif alternatif, la satisfaction des besoins en bois de construction et d'énergie, en feuille de doum entraîne une exploitation incontrôlée des massifs qui sont à un stade avancé de dégradation ; les actions de sensibilisation effectuées n'ont pas été assez élaborées pour intégrer les stratégies alternatives telles que l'introduction et l'utilisation des foyers améliorés, la vulgarisation des sources d'énergie solaires

Certains mauvais résultats sont liés à la réalisation du programme ou à la variation du climat .Il s'agit de la forte pression sur le bois et les feuilles de doum dans les parties de massifs forestiers non mis en défens entraînant une dégradation de ces unités forestières ; en l'absence de règles conventionnelles sur l'utilisation de ces ressources, leur exploitation semble dépendre des permis délivrés par le service compétent ou de la fraude. En outre l'impact positif de la diversité floristique croissante lié à la régénération dans les mis en défens est menacé par l'intrusion des animaux du fait de la faible organisation de la surveillance.

Il s'agit aussi de l'arrivée de pêcheurs migrants constitue un risque pour la préservation des ressources halieutiques si le processus conventionnel enclenché ne prend pas en compte leur participation à la définition des règles d'exploitation en particulier les engins, les périodes et lieux de pêche.

L'impact négatif de la variation de la pluviométrie se ressent de plus en plus dans la faible ou la mauvaise répartition des pluies et de ce fait, constitue aussi un mauvais résultat pouvant compromettre la régénération des ressources ligneuses et dans les plantations qui ne bénéficient pas de mesures alternatives d'arrosage.

Enfin il faut évoquer la faiblesse ou l'absence de suivi et de collecte des données sur l'état des différentes ressources par les paysans formés et outillés faute de restitution, de traitement participatif en vue de décision d'orientation des actions. En plus l'implication des services techniques et le rôle de l'équipe ne permettent pas d'affirmer avec certitude la maîtrise du système par les OP.

3.4 Progrès et changements induits en matière d'intégration des couches marginalisées (femmes, jeunes)

Certains progrès dans le cadre de l'intégration des couches marginalisées sont visibles dans les résultats acquis.

Ainsi il y a eu l'émergence de femmes leaders dans 17 SRG mises en place dans les villages riverains de massifs de palmiers doums suite à la sensibilisation sur la place et le rôle des femmes dans le développement local et la gestion des ressources naturelles.

En outre, les femmes ont été impliquées dans les structures de gestion renouvelées (3 femmes en moyenne par structures communautaires de gestion) ;

Et puis, il y a eu la création d'une fédération des organisations de productrices ; ce résultat fait suite à la formation des femmes sur le système électoral et les enjeux de la participation des femmes à la gestion des affaires publiques. Elle a abouti à une prise de conscience des femmes dans la commune de Korombana de leur marginalisation et la décision de 15 OP regroupant 1015 femmes à se fédérer en une coordination communale.

Le programme a certainement eu des impacts favorables sur la condition de vie des femmes. Par exemple, l'évaluation mi parcours notait : la production dans les MIG était pratiquée seulement par les hommes, alors que maintenant on voit des femmes actives dans ce domaine.

La présence des femmes dans les structures et organes de gestion des ressources naturelles stratégiques telles les massifs de palmiers doums et les bourgoutières régénérées a augmentée.

De la même façon, grâce aux aménagements des points d'eaux et l'acquisition de moyens d'exhaure adaptés, le temps de travail des femmes a diminué.

3.5 Potentialités et axes stratégiques d'intervention en réponse aux défis (environnement, changements climatiques et pauvreté).

La stratégie opérationnelle du programme est basée sur un cadre logique déterminant des indicateurs reliés à des résultats spécifiques, un plan d'action triennal et annuels. On peut constater un lien pertinent entre ces différents outils.

L'implication des populations bénéficiaires dans la programmation des actions et leur exécution et suivi est de l'avis de l'équipe NEF, concrétisée dans le schéma suivant :

- Ateliers de diagnostics et d'identification des besoins ;
- Définition et localisation des actions ;
- Estimation des coûts ;
- Elaboration du plan triennal ;
- Restitution et validation du plan en conformité avec le PDSEC ;
- Elaboration du programme annuel par l'équipe du programme sur le plan triennal ;
- Partage du programme avec les bénéficiaires ;
- Mise en œuvre sur la base des engagements respectifs des parties (mobilisation main d'œuvre, décision du choix du site, choix participatif du prestataire de la réalisation, suivi des travaux par l'OP ; étude de faisabilité, appui conseil, renforcement des capacités par la NEF, appui conseil et vérification du respect des normes par les services techniques, suivi conjoint NEF et services techniques)
- Réception participative ;
- Organisation de la gestion.

Selon les bénéficiaires y compris les élus, le processus participatif de mise en place des initiatives est bien réel car les contrats les prestataires impliquent les OP et la commune ainsi que les décisions de paiement. Ce qui permet sensiblement la maîtrise d'ouvrage par les OP quand bien même leur avis compte dans la prise de décision de contractualisation et de paiement.

Dans le domaine de la **Gestion conventionnelle**, les résultats retenus sont :

- La création d'une commission environnementale des élus, chargée de la planification, du suivi et du contrôle des activités de GRN dans les 2 communes ;
- La réactualisation, la traduction en langue locale (bamanan et fulfuldé) et la diffusion des conventions locales de gestion des doumeraies du Tarabé et de Sitty élaborées en 2005 ;
- Le renouvellement des organes de gestion communautaires et intercommunautaires autour des 2 massifs de doums ;
- La relecture, la traduction en langue locale (bamanan et fulfuldé) et la diffusion des conventions locales de gestion des bourgoutières de Diamadoua et de Kéra-korientzé élaborées en 2003;

- Le renouvellement des organes de gestion communautaires et intercommunautaires autour des 2 bourgoutières ;
- Le démarrage du processus d'élaboration de la convention locale de gestion de pêche de la commune de Korombana. La NEF s'emploie à finaliser ce processus avant la fin du programme.

Partenariats

Les partenaires du programme sont les parties prenantes locales (élus des communes de Djaptodji et Korombana, les services techniques locaux et régionaux, les organisations de la société civile en particulier les associations, groupements et coopératives de producteurs, les ONG et les prestataires, l'administration) et Oxfam/Novib.

Bien qu'une analyse des acteurs et une définition claire des rôles caractérisent la stratégie de partenariat basée en particulier sur la signature de protocoles précisant les engagements respectifs, on constate des insuffisances :

- L'absence d'évaluation de la mise en œuvre du partenariat ;
- La faible communication et coordination entre les partenaires ;
- La non implication d'acteurs clés comme la recherche notamment pour la collecte et la vulgarisation des technologies de production.

Ces insuffisances procèdent de l'absence des questions de base comme : Pourquoi la NEF et les Parties prenantes travaillent-elles ensemble? Quelle a été l'utilité du partenariat? Comment la NEF et les Parties prenantes ont-elles été capables de gérer cette relation, le déploiement des ressources financières et humaines, les procédures opérationnelles, l'information etc. ? Dans quelle mesure cette relation a-t-elle permis de réaliser les objectifs du Programme ?

Une autre question de ce chapitre est la suivante : Le partenariat entre la NEF et les Parties prenantes leur a-t-il permis d'être plus spécifique dans leurs interventions? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

Le partenariat permet à la NEF et les Parties prenantes devrait leur permettre d'exploiter leurs avantages comparatifs en matière de gestion des connaissances, processus organisationnels, permettront d'aboutir à une amélioration de la qualité plus rapide en terme de stratégie locale de développement.

Le partenariat entre NEF et les Parties prenantes dans les domaines de l'innovation et son expansion, le processus organisationnel, la gestion des connaissances et la stratégie locale de développement sont plus efficaces lorsque les procédures organisationnelles sont alignées. Inversement, si les procédures de la NEF et celles des Communes ne sont pas alignées, le partenariat est difficile. Les procédures n'étant pas alignées, il convient dès lors de parler plutôt de collaboration entre la NEF et les Parties Prenantes locales.

IV. RECOMMANDATIONS

Sur la base de ses observations et de son analyse, le Consultant propose les recommandations suivantes portant sur des questions générales et stratégiques et sur des questions thématiques et opérationnelles :

Des changements climatiques

- Utilisation des semences améliorées et le développement du petit élevage des femmes ;
- L'élaboration d'un processus d'adaptation aux changements climatiques (itinéraire de l'adaptation aux CC actuels et futurs, cadre institutionnel de mise en œuvre, plan de communication) ;
- Informer et sensibiliser sur l'adaptation au changement climatique et le développement de la recherche action sur les technologies adaptées ;
- Consolider la prise en compte des acteurs clés (services de la recherche) compte tenu des impacts des changements climatiques nécessitant l'introduction de technologies et le renforcement des pratiques d'adaptation ;
- Inciter les élus à s'investir dans la réalisation des actions de soutien (approvisionnement en semences, accès au foncier et mobilisation des services techniques) nécessaires à la durabilité de certaines actions vulnérables aux variations de la pluviométrie.

De la gestion des ressources naturelles

- Renforcer la restauration des ressources naturelles stratégiques et renforcer les capacités des parties prenantes ;
- Recentrer le mécanisme de suivi évaluation pour une responsabilisation des OP et des services techniques qui sont les structures d'appui permanentes.

Du développement des outils de gouvernance et de gestion

- Réactualiser et mettre en œuvre du plan de gestion du Lac korientzé et de ses périphéries.
- Consolider les infrastructures hydro agricoles ;
- Développer des stratégies participatives et structurées pour la commercialisation du riz, des produits maraîchers et du Bourgou ;
- Mettre en place d'une approche filière de valorisation des produits ;
- Etendre le processus de conventions locales de gestion aux domaines agro forestiers et aux plantations communautaires ;
- Améliorer la structuration et la gouvernance interne des organisations paysannes favorables au développement de la vision et des stratégies de mise en place des filières porteuses pour réaliser la sécurité alimentaire ;
- Développer le mécanisme annuel de suivi évaluation des PDSEC prenant en compte les activités du programme ;

Du renforcement des capacités de gestion locale

- Poursuivre le renforcement des capacités des femmes en vue de leur positionnement stratégique dans les processus de planification et de gestion des affaires publiques au niveau communal et pour la prise en compte de leurs besoins dans les budgets d'investissement des communes ;
- Améliorer l'accès des outils de suivi aux OP par leur traduction en langue nationale et le recyclage des paysans formés.

Du genre

- Améliorer l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles en particulier l'élargissement des conventions aux OP féminines et la prise en compte des préoccupations des femmes liées aux besoins énergétiques, fonciers etc ;
- Consolider la promotion du genre par le développement de mesures favorisant leur accès prioritaires aux aménagements en concertation avec les autorités communales et administratives ;
- Créer une équipe locale pour impulser, suivre, et évaluer le mainstreaming genre dans les PDSEC
- Renforcement des capacités et compétences en gender mainstreaming
- Renforcer la collaboration avec les autorités communales et contribuer au renforcement de ses capacités en Gender Mainstreaming et en contrôle de l'Action Publique.
- Sécurisation des revenus des femmes ;
- Gestion des terres et appui à l'agriculture durable des coopératives de femmes.

Des activités porteuses d'innovation

Le prochain programme devrait continuer à mettre l'accent sur des projets et activités innovantes ayant un potentiel pour attirer des financements additionnels pour la zone. Parmi ces interventions innovantes, il faudrait poursuivre et amplifier l'appui dans le domaine du changement climatique, développer une nouvelle génération de plateformes multifonctionnelles basées sur une production plus propre et accentuer l'approche « filière », en particulier pour l'exploitation des produits forestiers non-ligneux

La NEF devrait renforcer ses fonctions d'appui conseil et de plaidoyer auprès des Communes et des partenaires techniques de l'administration publique comme moyen principal d'influer sur les choix stratégiques de développement conformes aux intérêts des plus pauvres.

Des questions opérationnelles

- La conception des projets peut être améliorée surtout en recherchant une meilleure définition des résultats escomptés et de leurs indicateurs au moment de la conception du projet et à travers la mise en place d'un système de suivi-évaluation performant ;
- en s'assurant qu'il existe une base de données permettant le suivi des indicateurs d'effets et que les ressources nécessaires à ce suivi soient inscrites au budget; et
- en identifiant systématiquement une stratégie de sortie et de pérennisation des résultats, avec des indicateurs de progrès concrets et mesurables et une feuille de route.

Les activités liées au renforcement des capacités devraient être analysées en profondeur dans le but de les inventorier et de s'assurer qu'elles correspondent bien à la pratique institutionnelle globale de la NEF ainsi qu'à une approche commune développée entre intervenants dans la zone. Cet exercice devrait résulter en une approche plus cohérente à travers tous les programmes et projets exécutés par La NEF. Un effort particulier sera nécessaire pour développer des moyens de mesurer l'efficacité des activités de renforcement des capacités.

La NEF devrait explorer la possibilité de partenariats accrus avec le monde de la Recherche.

CONCLUSIONS

La stratégie développée est conforme aux axes majeurs du Cadre Stratégique de Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Elle est en adéquation avec les besoins réels des bénéficiaires, avec la Loi d'Orientation Agricole et les principes de la Décentralisation.

Dans les communes du Djaptodji et du Korombana, la problématique de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté monétaire restent des défis majeurs à relever ; dans ces phases antérieures, le programme a investi dans les aménagements hydro agricoles, piscicoles, forestiers, pastoraux qui sont autant de facteurs ayant contribué à la mise en valeur des ressources en eau et en terres ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations; la consolidation de ces acquis pour l'optimisation des productions et des revenus par le renforcement des capacités de production et de compétitivité est une option pertinente dans le cadre de ce programme

Les capacités de production seront améliorées, les productions seront diversifiées, les revenus des familles rurales vulnérables seront accrus dans les villages cibles (objectif spécifique du niveau local) à travers la réalisation d'interventions communautaires pour la création d'infrastructures de base et de gestion des ressources naturelles; la réalisation d'investissements aptes à améliorer les revenus familiaux, les possibilités d'emploi, les productions rurales, la commercialisation des produits ; le renforcement des capacités des communautés de base et des institutions décentralisées en matière de gestion des ressources mises à leur disposition pour des investissements destinés à lutter contre la pauvreté ; l'amélioration des capacités de gestion et d'exploitation durable des ressources environnementales au niveau local ; et l'amélioration de l'accès aux services financiers ruraux (résultats niveau local). La pauvreté monétaire en agissant directement sur le niveau des revenus L'accès à l'ensemble de biens et services (la nourriture, l'éducation, la santé, etc.) qui sont jugés indispensables pour la survie de l'individu.

La pauvreté économique des zones disposant d'abondantes ressources naturelles est liée à une faiblesse de production d'information en matière de ressources naturelles. Bien gérer l'information environnementale permet des économies et de mieux évaluer la richesse locale. Le suivi écologique et le suivi des indicateurs de pauvreté visent à produire des informations utiles aux prises de décision des instances locales, en vue d'améliorer la performance des Programmes (Soutien décisionnel). Vu sous cet angle, le suivi répond à des besoins d'information pouvant aider à prendre des décisions. A ce titre il est pertinent.

Au regard des objectifs du programme, il reste indéniable que le programme a fait une contribution considérable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de production et la valorisation des produits locaux.

Le programme a permis de développer une gouvernance décentralisée dans un contexte où les défis et les enjeux sont considérables. De par son expérience, le Programme fournit au processus de décentralisation des leçons précieuses.

Les entraves à la durabilité se perçoivent dans les propos des femmes qui n'ont pas pu suffisamment influencer le cours des élections pour augmenter leur représentation dans les conseils communaux en particulier dans la commune de Korombana ; l'influence des décisions communales est faible compte tenu du faible leadership des élues et de leur relation non organisée et régulière avec la base.

En outre le niveau organisationnel des organisations féminines de la société civile et le manque d'impulsion laisse un champ de plaidoyer important non exploité pour l'influence des investissements des communes pour les activités génératrices des femmes et leur accès au foncier

Au niveau de la gestion et des outils de gestion, le vieillissement des ressources humaines alphabétisées pose un problème de relève par les jeunes généralement non lettrés et analphabètes ; les plans d'actions élaborés par les OP ne prévoient pas d'actions d'alphabétisation en dépit de la disponibilité de vivier de formateurs formés par le programme dans les phases antérieures.

Enfin la prise en charge des besoins de développement Agricoles par les PDESC bute sur la problématique des choix d'investissement prioritaires qui privilégient les aménagements ruraux et l'investissement dans la formation à travers les budgets et les ressources financières disponibles (ANICT).

Tenant compte de ce qui précède les grands enjeux auxquels des réponses devront être apportées restent le Développement des capacités de réponses locales, la responsabilisation accrue des femmes, l'identification et la mise en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des parties prenantes aux Changements Climatiques. Ces actions (Développement durable et autosuffisance alimentaire, maîtrise de l'eau), viseront directement et précisément à résoudre un ou plusieurs difficultés liées aux changements climatiques et devront aider à renforcer la capacité pour rendre les politiques, les plans et programmes plus résistant face aux changements climatiques.

ANNEXES

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Tarabé-Korombana est une zone géographique qui couvre deux entités administratives : la commune rurale du Djaptodji dans le cercle de Douentza (pour le Tarabé) et la commune rurale du Korombana/ cercle de Mopti (pour le Korombana). D'une superficie d'environ 1 100 km² et situé à l'intérieur du Delta Intérieur du Fleuve Niger, le TAKO est le territoire d'attache de quelques 64 924 habitants repartis dans 93 villages. Il est caractérisé par d'importantes étendues d'eau de surface (lac korientzé, les bras de fleuves « Koli-Koli et Mayel-tarabé », les mares « Kogué, Gounako, Samagri etc.» à la faveur desquelles se sont développées des ressources naturelles abondantes et diversifiées (prairies de Bourgou, terres de cultures irriguées, faunes aquatiques, forêts hydrophiles, etc.) dont une grande partie (le lac korientzé et périphéries) est consacrée avec le delta intérieur du Niger comme une zone humide au titre de la convention de Ramsar. Trois systèmes de production se côtoient dans le TAKO: le système agricole dominé par la riziculture, le système pastoral avec l'élevage de bovins et le système halieutique.

Ces systèmes sont interdépendants, le plus souvent intégrés et l'eau est le facteur déterminant dans la production, les économies locales et les relations sociales entre les individus et les groupes socio – professionnels que sont les agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs et les artisans.

Suite aux épisodes de sécheresse des années 1970 et à la forte croissance démographique, le TAKO, vit à l'instar de la région et des cercles d'appartenance dans un contexte socio – économique particulièrement précaire.

Les conséquences directes de cette précarité se traduisent par un accroissement de la pression sur les ressources (dégradation, déséquilibre naturel) et la persistance des déséquilibres sociaux (inégalité, exclusion etc.).

Du point de vue organisationnel et institutionnel, la gestion des ressources naturelles relève encore de façon prédominante des us et coutumes. Par conséquent une frange importante de la population (utilisateurs) ; singulièrement les femmes et les enfants sont en majorité exclus des mécanismes de contrôle et de formulation des règles d'accès aux ressources naturelles.

La prise de responsabilité de la commune dans le cadre de la réforme de décentralisation se manifeste non seulement en matière de planification, de gestion administrative et financière mais aussi de développement sectoriel (éducation, hydraulique, santé et GRN). Bien que les textes réglementaires de dévolution des domaines ne soient pas encore adoptés, les compétences techniques liées à la gestion des ressources naturelles sont exercées avec l'appui des partenaires tel que la NEF notamment en matière d'aménagement, de conservation et de réglementation (sous forme de convention locale, de mise en défens, d'ouvrages hydro agricoles, piscicoles etc.). Les capacités des élus demeurent limitées par l'insuffisance des moyens nécessaires à une inversion des tendances de dégradation des ressources.

C'est pour améliorer ce contexte notamment la condition socio économique et environnementale des populations caractérisée par la pauvreté que le programme de développement du TAKO a été initié par la NEF avec le soutien financier de la NOVIB pour une durée de 3 ans.

Ce programme se caractérise par une vision globale conciliant d'une part les enjeux socio-économiques des populations, les enjeux environnementaux et les enjeux institutionnels et d'autre part l'approche communale impliquant une responsabilisation des communautés bénéficiaires directes des appuis.

A cet effet, il a développé des axes d'intervention fondée essentiellement sur la valorisation durable de potentialités agricoles, sylvicoles, pastorales et piscicoles existantes et le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des acteurs locaux.

Les activités du nouveau programme TAKO (2008-2010) s'inscrivent dans une dynamique de continuité de ses orientations initiales (sécurité alimentaire et gestion durable des ressources naturelles) tout en focalisant son approche sur l'optimisation des capacités de production et de gestion d'une part et la préservation des écosystèmes contre les facteurs de vulnérabilité d'autre part. Elles se résument à travers 2 composantes principales:

- ❑ La restauration et gestion durable des ressources;
- ❑ Le renforcement des capacités de production et de compétitivité agricole et de suivi

Les principaux objectifs visés sont :

- ◆ Appuyer la restauration et la conservation durables des ressources naturelles stratégiques existantes dans les 2 communes.
- ◆ Soutenir les initiatives d'amélioration de la production, de la compétitivité Agricole et de la valorisation des produits locaux.

Au terme de 3 ans de mise en œuvre, la NEF préconise d'évaluer le programme à travers le présent document qui en propose les termes de référence. La mission externe d'évaluation du programme de développement du Tarabé-Korombana (2008-2010) portera d'une part sur l'analyse diagnostique des effets et/ou résultats produits à moyen terme et d'autre part sur l'identification d'axes stratégiques permettant d'optimiser l'environnement productif.

OBJECTIFS

La présente mission d'évaluation a pour but de faire la lumière sur le bilan diagnostic des activités du programme, les effets socio économiques (prévus ou non) induits et de dégager des axes stratégiques pour une intervention future pour la réduction de la pauvreté en tenant compte de l'Adaptation aux changements climatiques. A ce titre, l'analyse du programme devra examiner en particulier :

1. l'état d'avancement des activités du programme, notamment le taux de réalisation des activités dans les deux composantes et le taux d'acquisition des résultats attendus (performances, difficultés et contraintes);
2. la pertinence de la stratégie d'intervention et l'efficacité-efficience des activités menées;
3. la pérennité des acquis notamment les acquis socio économiques et écologiques du programme et leur adéquation avec les indicateurs de pauvreté caractéristiques de la zone d'intervention;
4. les progrès et changements induits en matière d'intégration des couches marginalisées singulièrement les femmes et les jeunes dans la gestion des ressources locales
5. les potentialités et axes stratégiques d'intervention en réponse aux défis environnementaux, des changements climatiques et à l'extrême pauvreté qui caractérisent les populations locales des cercles de Mopti et de Douentza.

ELEMENTS D'ANALYSE

Au regard des objectifs visés, la mission d'évaluation se focalisera sur l'analyse critique du rendement (effets et résultats directs ou indirects) du programme dans son ensemble et spécifiquement sur sa portée sur le niveau de pauvreté des populations bénéficiaires; elle formulera des recommandations permettant à la NEF de tirer des leçons de sa stratégie d'intervention et d'améliorer l'étendue des résultats. Concrètement, il s'agira d'apprécier :

- ❖ La pertinence des activités, de l'approche et du système de suivi du programme dans ses différentes composantes : Renforcement des capacités de production et Renforcement des institutions et de la gouvernance locale.

Rappelons qu'en la matière, l'approche du programme repose sur la concertation et la participation active des différents acteurs concernés. Il importe d'analyser son adéquation et celle des activités par rapport aux besoins des bénéficiaires et aux objectifs prévus.

- ❖ La compréhension et le degré d'appropriation des actions par les producteurs et les élus ; ce sont là les deux facteurs essentiels à l'atteinte des objectifs dans la mesure où l'équipe par vocation a un rôle de facilitateur, d'appui technique et de conseil, la prise de décision et la gestion incombant principalement aux populations. Aussi il est question de savoir, si le transfert de compétences et d'outils aux groupes cibles est adéquat et suffisant pour leur permettre de soutenir le processus de gestion durable des ressources ;
- ❖ Le cadre partenarial entre les structures d'appui et les populations.

Un cadre partenarial actif entre les différents acteurs (communes, services techniques, OPA, ONG, réseau) constitue un outil favorable à la représentativité des instances et la légitimité des décisions et des actions et à la prévention des conflits. L'état des lieux dans ce domaine est indispensable, il doit permettre de mieux cerner la perception du partenariat par les acteurs, la qualité des relations, le fonctionnement des instances ou structures créées à cet effet et les insuffisances. Il s'agira en outre d'apprécier la qualité du partenariat promue dans le cadre du programme avec les services techniques, les ONG et les organisations de producteurs.

- ❖ Les résultats et effets induits sur le plan social, économique et écologique ; à cet égard il s'agit d'analyser la participation et la prise de responsabilité des populations (femmes et hommes) dans le processus de gestion durable des ressources naturelles existantes.

Les effets sont liés aux objectifs immédiats du projet. Ils découlent d'un ensemble de produits atteints dans le cadre du projet ; les produits étant les changements obtenus à court terme suite à la mise en œuvre des activités du projet.

METHODOLOGIE

Au regard des objectifs et résultats attendus de l'évaluation, la méthodologie sera basée sur l'approche participative. A cet égard, le programme conviendra de la démarche avec le consultant une fois identifié. A priori, elle portera sur:

- Le choix des indicateurs de l'évaluation,
- Les méthodes de collectes et d'analyse et les sources d'information
- Les groupes cibles
- Le chronogramme de l'évaluation

A la réception des termes de références, le consultant soumissionnaire présentera les outils d'analyse, démarche et offre financière lui permettant de mener à bien les travaux. L'équipe du programme conviendra de l'essentiel de la démarche avec le consultant une fois retenu.

Le consultant disposera de toutes les informations disponibles à travers la documentation élaborée dans le cadre du programme (requête de financement, rapports annuels, les plans d'action, fiches de suivi etc.) et des entretiens avec les partenaires concernés (communautés, autorités communales et administratives, services techniques locales, responsables villageois, les coopératives bénéficiaires, NEF).

FINANCEMENT-DUREE-DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Cette évaluation prévue en Juillet durera 21 jours. Son financement sera assuré par le programme Tarabé-Korombana. Elle se déroulera comme suit :

Préparation :	1 jour
Voyage Bko – Dtza – Bko :	2 jours
Travaux de terrain :	13 jours
Analyse et synthèse des données :	2 jours
Atelier de restitution :	1 jour
Rapport final :	3 jours

Total : 22 jours

La restitution sera organisée sous forme d'atelier auquel prendront part l'équipe du programme et les différents partenaires concernés (OPA, autorités communales et administratifs, services techniques).

QUALIFICATION/EXPERIENCES REQUISES

Le consultant sera un cadre de niveau supérieur ayant des compétences avérées en matière environnementale et socio-économique. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expériences en matière d'évaluation de programme.

PROPRIETE DES RESULTATS

Les résultats de l'évaluation restent propriétés de la NEF et d'OXFAM/NOVIB et ne peuvent faire l'objet de publication sans leur accord.

TABLEAU 2 : LISTE DES VILLAGES BENEFICIAIRES

ZONE DU TARABE-KOROMBANA	
Bagui	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Appui en équipements maraîchers, Production plan et plantation, , Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel
Bougourinthié Saré	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Production plan et plantation, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel
Dampaba	Plantation de production, champêtre et villageoise
Dari	Formation des SRG à la GRN, formation des membres des SRG en suivi écologique, Plantation de production, champêtre et villageoise
Dendia	Formation des SRG à la GRN, formation des membres des SRG en suivi écologique, Plantation de production, champêtre et villageoise
Déri	Formation des SRG à la GRN, formation des membres des SRG en suivi écologique, Production plan et plantation, Formation à la gestion et la planification, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles,
Djanguinaré	Formation des SRG en suivi écologique et à la GRN, formation des membres des SRG en suivi écologique, reboisement
Doffina	Plantation de production, champêtre et villageoise
Doko	Formation des SRG à la GRN, formation des membres des SRG en suivi écologique, reboisement
Fanabougou	Aménagement d'étang piscicole, Appui organisationnel OP des pêcheurs, Formation à la planification et à la gestion des étangs piscicoles
Gobi	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Formation en GRN
Gouloumbo	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des plaines rizicoles, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique
Hororo	Aménagement micro bassin de retenue des eaux de pluies, formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles
Kalifaré	Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation en suivi écologique
Karma	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel,
Kéra	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV et des plaines rizicoles , Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Production plan et plantation, , Plantation de production, champêtre et villageoise, Régénération bourgoutières, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel, Appui à la gestion conventionnelle, Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique
Kérétego	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Production plan et plantation, Formation à la gestion, , Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel, Formation des SRG en suivi écologique et en GRN, Appui à la gestion conventionnelle
Kokoro	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Production plan et plantation, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel, Formation des SRG en suivi écologique et en GRN
Korène	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel des ressources
Korientzé	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV et des plaines rizicoles, Formation des élus à la planification et à la GRN, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources, Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, étude marché local
M'Bessena	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des plaines rizicoles, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Appui en équipements maraîchers, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel, Appui à la gestion conventionnelle Formation des SRG en suivi écologique et en GRN
Koundioume	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel des ressources
Marsiré	Formation des SRG en suivi écologique et en GRN, Plantation de production, champêtre et villageoise

Massama	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel,, Formation des SRG en suivi écologique et en GRN, Plantation de production, champêtre et villageoise,
Mendié	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV, Appui en équipements maraîchers, Aménagement étang piscicole, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles et piscicole, Formation des OP à la planification et à la gestion, Appui organisationnel
Moussocouraré	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des plaines rizicoles, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Appui en équipements maraîchers, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Formation des SRG (suivi écologique, GRN)
N'Dissoré	Aménagement étang piscicole, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles et piscicole, Formation des OP à la planification et à la gestion, Appui organisationnel
N'Doundé Wédou (camp. Bozo)	Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, Appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources
N'Gorodia	Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation en suivi écologique
N'Gouma	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel des ressources, Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV et des plaines rizicoles, Formation des élus à la planification et à la GRN, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, étude marché local
Nianga	Aménagement micro bassin de retenue des eaux de pluies, formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles
Noradji	Aménagement étang piscicole, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles et piscicole, Formation des OP à la planification et à la gestion, Appui organisationnel
Ouolo	Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation en suivi écologique
Roundé bangalfa	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel
Sandji	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel
Saré Demba	Appui en équipements maraîchers, appui organisationnel, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles
Samanguiraye	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel
Sénoré	Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel des ressources
Sirabougou	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des PIV et des plaines rizicoles, Formation des élus à la planification et à la GRN, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, appui en équipements maraîchers, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources, Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique
Sitty	Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation en suivi écologique, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel
Sobo	Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Formation des OP à la planification et à la gestion, Formation des SRG, Appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources, Plantation de production, champêtre et villageoise
Sountèye	BC, AO, EC, Vulgarisation Niébé, MARP, EE, crédit, formation à la gestion
Takouti	Aménagement étang piscicole, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles et piscicole, Formation des OP à la planification et à la gestion, Appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources, Etude de marché local
Tambeni	Etude MARP, Prospection fixation dunes
Tangou	Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, Appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources
Tiécouraré	Diagnostic participatif, Formation à la gestion et la planification autour des plaines rizicoles, Formation à l'aménagement et à l'entretien des ouvrages hydro agricoles, Appui en équipements maraîchers, Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Plantation de production, champêtre et villageoise, Formation fonctionnement et gestion des O.P, appui organisationnel, Appui à la gestion conventionnelle Formation des SRG en suivi écologique et en GRN
Togouna Sakéré	Formation des SRG à la GRN et en suivi écologique, Appui organisationnel et à la gestion conventionnelle des ressources
Wangala	Régénération bourgoutière, Appui organisationnel et à la gestion conventionnel, Formation des SRG en suivi écologique et en GRN, Plantation de production, champêtre et villageoise,

TABEAU 3 : MATRICE D'ÉVALUATION

1. RESTAURATION ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES			
Thèmes	Questions principales	Questions spécifiques	Sources d'information
1.1. Pertinence	1.1.1. Comment les activités ont-elles répondu aux besoins des bénéficiaires ?	• Qui sont les bénéficiaires des actions ?	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation
		• Quels sont les besoins spécifiques posés ?	Rapports – Interviews des villages
		• Quels sont les problèmes spécifiques auxquels la mise en œuvre des activités du thème a contribué à résoudre ?	– Interviews des villages - Auto évaluation
	1.1.2. Dans quelle mesure le thème contribue-t-il à l'atteinte des objectifs de développement du cercle et des Communes concernées ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les liens avec les objectifs de développement du cercle ? • Les liens avec les objectifs de développement de chaque commune concernée ? 	Interviews des responsables administratifs et techniques et des communes – Plans de développement Communaux
1.2. Efficacité	1.2.1. Niveau d'atteinte des objectifs et des résultats attendus?	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les activités réalisées ? • Quel est le niveau d'atteinte des indicateurs ? • Quel est le taux de satisfaction des besoins en eau de consommation ? • Quel est le taux de satisfaction des besoins alimentaires des populations ? • Quel est le niveau de sécurisation des points d'eau temporaires ? • Quelles sont les difficultés ? • Quelles sont les solutions et leçons tirées ? 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation – interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours
		1.2.2. Approche stratégique utilisée pour l'implication des populations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quel était le type d'organisation mis en place au niveau des communautés ? leur structuration ? leur mode de fonctionnement ? • Quels étaient les rôles et attributions des structures de gestion mises en place ? • Quelles sont les mesures d'accompagnement développées par la NEF ? • Niveau de maîtrise des populations par rapport aux mesures développées ? • Difficultés et contraintes ? • Solutions et leçons à retenir
	1.2.3. Approche stratégique utilisée pour l'implication des services techniques dans la gestion du volet	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les services techniques ayant collaborés avec la NEF sur ce volet ? et sur quelles activités précises ? • Comment était organisé le travail ? • Quels étaient les mesures d'accompagnements ? • Quels sont les résultats obtenus ? • Difficultés et contraintes ? 	Interviews des services techniques - interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours

		<ul style="list-style-type: none"> • Leçons tirées ? 	
	1.2.4. Approche stratégique utilisée pour l'intégration du volet avec les autres programmes de développement de la zone	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les autres programmes de développement ? • Quel est le niveau d'articulation avec ces programmes ? 	Rapports - interviews des agents de la NEF – Interviews des responsables des programmes concernés ?
1.3. Efficience	1.3.1. Analyse des rapports financiers sur le volet par rapport aux réalisations effectuées	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts des réalisations • Niveau de satisfaction des besoins • Procédure d'approbation des fonds • Dans quelle mesure les recommandations des rapports d'audit ont-elles été suivies ? • Leçons tirées ? 	Rapports – Evaluation à mis parcours
1.4. Impacts	1.4.1. Les changements constatés	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts sur les revenus de la population • Les impacts sur les conditions de vie des femmes et des enfants ? • Les impacts organisationnels • Les impacts sur l'environnement et les ressources naturelles ? • Les impacts sur la gestion des conflits autour des points d'eau 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation
1.5. Durabilité	1.5.1. Approche stratégique utilisée pour l'intégration du volet dans les autres programmes de la NEF ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les autres programmes de la NEF ? • Quelle articulation entre ces programmes et celui de la NEF ? • Quelle était l'organisation du travail à cet effet ? 	Auto évaluation – interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours
	1.5.2. Le niveau d'appropriation des actions par les populations – Communes – Services techniques et autres	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise des actions développées ? • Le niveau d'efficacité des structures ? • Les éléments concrets d'appréciation de la durabilité ? 	Interviews des villages – Interviews des structures techniques
2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PRODUCTION ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE ET DE SUIVI			
Thèmes	Questions principales	Questions spécifiques	Sources d'information
2.1. Pertinence	2.1.1. Comment les activités ont-elles répondu aux besoins des bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> • Qui sont les bénéficiaires des actions ? • Quels sont les besoins spécifiques posés ? 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation Rapports – Interviews des villages
		<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les problèmes spécifiques auxquels la mise en œuvre des activités du thème ont contribué à résoudre ? 	– Interviews des villages - Auto évaluation - Rapports
	2.1.2. Dans quelle mesure le thème contribue-t-il à l'atteinte des objectifs de développement du cercle et des Communes concernées ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les liens avec les objectifs de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement du cercle ? • Les liens avec les objectifs de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement de chaque Commune concernée ? 	Interviews des responsables administratifs et techniques et des communes – Plans de développement Communaux
2.2. Efficacité	2.2.1. Respect des normes techniques ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les activités réalisées ? • Quel est le niveau d'atteinte des indicateurs ? • Quel est le niveau de réalisation des activités de restauration 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation – interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours – Interviews des structures rurales de gestion –

		<p>prévues dans les schémas d'aménagement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect du quota d'exploitation • Respect des dispositions réglementaires en cours ? • Mécanisme de suivi mis en place ? • La méthodologie et les outils de suivi développés par la NEF ? • Quelles sont les difficultés ? • Quelles sont les solutions et leçons tirées ? 	entretiens avec le Service des eaux et forêts et les responsables Communaux
	2.2.2. Approche stratégique utilisée pour l'implication des populations ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le type d'organisation mis en place au niveau des communautés ? leur structuration ? leur mode de fonctionnement ? • Quels sont les rôles et attributions des structures de gestion mises en place ? • Quelles sont les mesures d'accompagnement développées par la NEF ? • Niveau de maîtrise des populations par rapport aux mesures développées ? • Niveau d'implication et de responsabilisation des femmes dans les SRG • Difficultés et contraintes ? • Solutions et leçons à retenir 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation – interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours – Interviews des structures de gestion – Interviews des comités de gestion
	2.2.3. Approche stratégique utilisée pour l'implication des services techniques dans la gestion du volet	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les services techniques ayant collaborés avec la NEF sur ce volet ? et sur quelles activités précises ? • Comment était organisé le travail ? • Quels étaient les mesures d'accompagnements ? • Quels sont les résultats obtenus ? • Difficultés et contraintes ? • Leçons tirées ? 	Interviews des services techniques - interviews des agents de la NEF – Evaluation à mis parcours
	2.2.4. Approche stratégique utilisée pour l'intégration du volet avec les autres programmes de développement de la zone	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les autres programmes de développement ? • Quel est le niveau d'articulation avec ces programmes ? 	Rapports - interviews des agents de la NEF – Interviews des responsables des programmes concernés ?
2.3. Efficience	2.3.1. Analyse des rapports financiers sur le volet par rapport aux réalisations effectuées	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts des réalisations • Niveau de satisfaction des besoins • Procédure d'approbation des fonds • Dans quelle mesure les recommandations des rapports d'audit ont-elles été suivies ? • Leçons tirées ? 	Rapports – Evaluation à mis parcours
2.4. Impacts	2.4.1. Les changements constatés	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts sur les revenus de la population • Les impacts sur les conditions de vie des femmes et des 	Rapports – Interviews des villages - Auto évaluation – entretiens avec les services techniques et les Communes

		<p>enfants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts organisationnels pour la gestion des ressources ligneuses ? • Les impacts sur la gestion des conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles ? 	
2.5. Durabilité	2.5.1. Approche stratégique utilisée pour l'intégration du volet dans les autres programmes de la NEF ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les autres programmes de la NEF ? • Quelle articulation entre ces programmes et celui de la NEF ? • Quelle était l'organisation du travail à cet effet ? 	Interviews des agents de la NEF Interviews des structures techniques et des Communes
	2.5.2. Le niveau d'appropriation des actions par les populations – Communes – Services techniques et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de fonctionnalité des marchés ruraux ? • Le niveau de responsabilité des structures rurales de gestion ? • Les éléments concrets d'appréciation des impacts durables sur l'environnement ? • Dispositions concrètes d'appropriation aux niveaux des collectivités et des services techniques 	Interviews des villages – Interviews des structures techniques et des Communes
3. SYNTHÈSE GÉNÉRALE			
Thèmes	Questions principales	Questions spécifiques	Sources d'information
5.1. Pertinence	5.1.1. Comment le programme TAKO répond-il aux besoins du Mali et de la région ?		<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • politiques et lois maliennes (CLSP, décentralisation, etc.)
	5.1.2. Comment le programme TAKO répond-il aux besoins des bénéficiaires ?		<ul style="list-style-type: none"> • visites de terrain • entretiens
	5.1.3. Comment le programme TAKO contribue-t-il aux objectifs d'Oxfam Novib ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est sa contribution à la bonne gouvernance locale ? • à la lutte contre la pauvreté ? • au développement institutionnel ? • à l'équité de genre ? • à l'utilisation durable des ressources naturelles ? 	<ul style="list-style-type: none"> • résumé de l'enquête
	5.1.4. Quelle est la pertinence des stratégies employées par la NEF dans le contexte spécifique du programme TAKO ?	<ul style="list-style-type: none"> • stratégies: de concertation / participation ? • d'activités institutionnelles ? • d'activités techniques ? • de responsabilisation des populations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • auto-évaluation • observations, visites • entretiens • résumé de l'enquête
	5.2. Efficacité	5.2.1. Dans quelle mesure l'organisation du programme TAKO constitue-t-elle un cadre opérationnel effectif ?	<ul style="list-style-type: none"> • dans sa conception ? • sa programmation ? • sa gestion ?
	5.2.2. Dans quelle mesure les résultats attendus sont-ils réalisés	<p>Voir les matrices de chaque volet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration et gestion durable des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports techniques • auto-évaluation NEF

	par rapport à la programmation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de production et de compétitivité agricole et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • visites de terrain • entretiens
	5.2.3. Quelle est l'efficacité des partenariats pour la mise en œuvre du programme TAKO?	<ul style="list-style-type: none"> • avec : les autorités ? • les services techniques ? • les communes ? • les autres ONG ? • les autorités administratives et communales 	<ul style="list-style-type: none"> • entretiens
5.3. Efficience	5.3.1. Dans quelle mesure les résultats du programme TAKO ont été réalisés de façon efficiente (rapport coût / bénéfice) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements proviennent de l'analyse des rapports financiers ? • Dans quelle mesure les recommandations des rapports de l'Audit ont-elles été suivies ? 	<ul style="list-style-type: none"> • résumé de l'enquête vis-à-vis des rapports financiers et de l'audit • entretiens
5.4. Impact	5.4.1. Dans quelle mesure, le programme TAKO a-t-il promu une politique participative villageoise ?		<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • auto-évaluation • observations, visites de terrain • entretiens
	5.4.2. Quel est l'impact du programme TAKO sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles ?	<p>Voir la matrice du volet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration et gestion durable des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • données de suivi-évaluation suite à l'évaluation de mi-parcours • auto-évaluation • observations, visites • entretiens
	5.4.3. Quel est l'impact du programme TAKO sur l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être dans la zone de l'intervention ?	<p>Voir les matrices des volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration et gestion durable des ressources • Renforcement des capacités de production et de compétitivité agricole et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • données évaluation de mi-parcours • auto-évaluation • observations, visites • entretiens
5.5. Durabilité	5.5.1. Dans quelle mesure le programme TAKO a-t-il amélioré l'organisation communautaire en vue d'appuyer le processus de décentralisation ?		<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • auto-évaluation • observations, visites de terrain • entretiens
	5.5.2. Dans quelle mesure les systèmes de production sont-ils sécurisés ?	<p>Voir les matrices des volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration et gestion durable des ressources • Renforcement des capacités de production et de compétitivité agricole et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • auto-évaluation • observations, visites de terrain • entretiens
	5.5.3. Dans quelle mesure les communautés sont-elles responsabilisées dans la gestion durable des ressources naturelles ?	Dans quelle mesure les communautés ont-elles approprié les techniques de gestion durable ?	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la documentation • auto-évaluation • observations, visites de terrain • entretiens

CALENDRIER DE LA MISSION DU 23. 09. 10 AU 13. 10. 10

Jour

1^{er} Jeu 23.09.10 Voyage Bamako / Sévaré / Douentza

2^{ème} ven 24.09.10 Douentza :

Visites de courtoisie avec les autorités

Rencontre avec l'équipe du projet

Concertation équipe des consultants : planification de la stratégie et élaboration de la méthodologie de l'évaluation

3^{ème} Sam 25.09.10 Douentza :

Concertation équipe des consultants et entretiens avec les agents de la NEF

4^{ème} Dim 26.09.10 Douentza :

Séance de restitution de l'auto-évaluation avec l'équipe de la NEF

Entretiens avec les services techniques locaux

5^{ème} Lun 27.09.10 Takouti :

Rencontre avec l'Antenne de la NEF

Rencontre avec les membres du comité inter PIV du Tarabé

Rencontre avec des femmes maraîchères

Rencontre avec les membres du comité de gestion de l'étang piscicole

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des

Entretien et examen des outils de planification et de gestion des infrastructures (PIV, Etang piscicole, périmètre maraîcher)

Dari:

Rencontre avec les membres du comité inter villageois de gestion des doumeraies (Union des coopérative "Neema Tarabé

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des

Rencontre avec des femmes maraîchères

Déri:

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies

Rencontre avec des femmes maraîchères

Visite PIV et Rencontre avec les exploitants

Visite plantation de production et champêtre

6^{ème} Mar 28.09.10 Sévaré / Mopti :

Entretiens avec les responsables des services techniques et les ONG

Sobo:

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies

Rencontre avec des femmes maraîchères

Visite PIV et Rencontre avec les exploitants

Visite plantation de production et champêtre

Hororo:

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies

Visite plantation de production et champêtre

7^{ème} Mer 29.09.10 N'Gouma :

Rencontre avec les élus et les services techniques locaux

Rencontre avec les membres de la commission environnementale

Visite plantation de production, champêtre et villageoise

Visite Micro Bassin et Rencontre avec les exploitants

Examen des outils de planification et de gestion des infrastructures

8^{ème} Jeu 30.09.10 Nianga:

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies

Visite Micro Bassin et Rencontre avec les exploitants

Visite plantation de production et champêtre

Examen des outils de planification et de gestion des infrastructures

9^{ème} Ven 1^{er}.10.10 Kokoro:

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies

Rencontre avec des femmes maraîchères

Visite PIV et Rencontre avec les exploitants
Visite plantation de production et champêtre

Sirabougou

Rencontre avec des femmes maraîchères
Visite PIV et Rencontre avec les exploitants
Visite plantation de production et champêtre
Examen des outils de planification et de gestion

Dendia

Rencontre avec les membres de la Structure Rurale de Gestion (SRG) des doumeraies
Visite plantation de production, champêtre et villageoise
Examen des outils de planification et de gestion des infrastructures

10^{ème} Sam 02.10.10 Roundé Bangalfa:
Visite plantation de production et champêtre
Examen des outils de gestion

Korène:

Visite Bourgoutière et rencontre avec le comité de gestion
Visite plantation de production et champêtre
Examen des outils de gestion

Koundioume :

Visite Bourgoutière et rencontre avec le comité de gestion
Visite plantation de production et champêtre
Examen des outils de gestion

11^{ème} Dim 03.10.10 N'Gorodia :
Visite du périmètre maraîcher et entretien avec les femmes exploitantes
Visite plantation de production et champêtre
Examen des outils de gestion

Korientzé :

Rencontre avec les élus et les services techniques locaux
Rencontre avec les membres de la commission environnementale
Rencontre avec les responsables de la coordination des femmes du korombana
Visite du PIV de Korientzé et entretien avec les exploitants
Examen des outils de planification et de gestion des infrastructures

12^{ème} Lun 04.10.10 Bagui :
Visite au périmètre maraîcher et la case de transformation et de conservation de l'échalote
Entretien avec les femmes exploitantes du périmètre maraîcher
Visite PIV et rencontre du comité de gestion
Examen des outils de planification et de gestion des infrastructures

Moussocouraré :

Visite parcelles de bourgoutières régénérées ; rencontre avec les gestionnaires villageois de Moussocouraré, Tiécouraré et M'Besséna
Visite du périmètre maraîcher et entretien avec les femmes exploitantes

Korientzé :

Rencontres avec les services techniques et un responsable des pêcheurs (MG, OM)
Rencontre avec le bureau de la Coopérative Multifonctionnelle Aougouna

Tiécouraré :

Visite du périmètre maraîcher et entretien avec les femmes exploitantes
Visite d'une plantation de production et entretien avec les planteurs

13^{ème} Mar 05.10.10 Fanabougou:
Visite étang piscicole et entretien avec le comité de gestion des exploitants

Examen des outils de planification et de gestion

Sitty :

Visite parcelles de doumeraie restaurées et rencontre avec les membres de la SRG

Visite plantations de productions et champêtres

Examen des outils de planification et de gestion

Tangou

Visite parcelles de doumeraie restaurées et rencontre avec les membres de la SRG

Visite plantations de productions et champêtres

Examen des outils de planification et de gestion

14^{ème} Mer 06.10.10 Kéréto:

Visite parcelles de bourgoutières régénérées ; rencontre avec les gestionnaires villageois

Visite du périmètre maraîcher et entretien avec les femmes exploitantes Visite d'une plantation de production et entretien avec les planteurs

Examen des outils de planification et de gestion

Gouloumbo :

Visite parcelles de bourgoutières régénérées ; rencontre avec les gestionnaires villageois

Visite du périmètre maraîcher et entretien avec les femmes exploitantes Visite d'une plantation de production et entretien avec les planteurs

Examen des outils de planification et de gestion

Kéra :

Visite parcelles de bourgoutières régénérées ; rencontre avec les gestionnaires villageois

Examen des outils de planification et de gestion

Wangala :

Visite parcelles de bourgoutières régénérées ; rencontre avec les gestionnaires villageois

Visite d'une plantation de production et entretien avec les planteurs

Examen des outils de planification et de gestion

15^{ème} Jeu 07.10.10 Trajet retour Douentza/Synthèse des données

16^{ème} Ven 08.10.10 Synthèse des données

17^{ème} Sam 09.10.10 Synthèse des données et préparation de la restitution

19^{ème} Dim 10.10.10 Séance de restitution à Korientzé des premiers résultats de la mission, en présence des représentants des populations, des autorités locales, des partenaires et de NEF et discussions

Synthèse de l'évaluation et préparation du rapport provisoire

20^{ème} Lun 11.10.10 Préparation du rapport provisoire, suite

21^{ème} Mar 12.10.10 Préparation du rapport provisoire, suite

22^{ème} Mer 13.10.10 Retour de la mission d'évaluation à Bamako.

TABLEAU 4 : LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES A L'ATELIER DE RESTITUTION

Noms et Prénoms	Fonctions
Amadou Mody Katilé	Maire Commune de Korombana
Hamadoun Daou	1 ^{er} Adjoint au maire Korombana
Boureïma Bâ	2 ^{eme} Adjoint maire Korombana
Ousmane Arama	Sous préfet /Commune Korombana
Aguibou Ba	Maire
Abdou Kadri Dicko	1 ^{er} Adjoint
Hama Oumar Dicko	2 ^{eme} Adjoint
Hamadoun Bocoum	3 ^{eme} Adjoint
Kadia Tangara	Présidente coordination des femmes (Korombana)
Ami Deba	Vise présidente coordination des femmes (Korombana)
Sanata Magnata	Secrétaire coopérative femmes Bagui
Dickel Birgui Sankaré	Présidente coordination des femmes (Diaptodji)
Naforé Dicko	Vise présidente coordination des femmes (Diaptodji)
Fatoumata Traoré	Secrétaire coopérative femmes Takouti
Samba Dicko	Présidente du Comité Inter PIV Diaptodji
Mamoudou Bilaly Guindo	Membre SRG/Tarabé
Boucary Fadigua Sankaré	Membre SRG/ Tarabé
Hamadoun Boura Dicko	Membre Coopérative des éleveurs Korombana
Hamadoun Diallo	Présidente du Comité Inter PIV Korombana
Yacouba Traoré	Représentant Coopérative des jeunes "Haoukouna"
Yaya Diallo	Sous secteur agriculture /Korombana
Mamadou Sinayogo	Sous secteur agriculture /Diaptodji
Seydou Konaté	Agent des Eaux et Forêts/Diaptodji
Boubacar Kanapo	Agent de la Pêche/Korombana
Oumarou Guimbayara	Chambre d'agriculture
Rokiatou Diop	NEF Takouti
Abdoulaye Sall	Vétérinaire mandataire
Abdoulkarim Timbiné	Secrétaire général mairie (Korientzé)
Abdoulaye Saré	Secrétaire général mairie (N'gouma)
Marie Christine Traoré	NEF Bagui
Mamadou Karambé	NEF Bagui
Sidy N'Diaye	NEF Takouti
Aly Bocoum	NEF Douentza
Yamadou Diallo	NEF Douentza
Abdrmane Diop	Coordinateur Programme TAKO

LISTE DE DOCUMENTS CONSULTÉS

- Oxfam Novib.** 2007a. Contrat de contribution.
- Commune de Diamadoua.** 2006. Procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive et statuts de la Coopérative multifonctionnelle « Diongodala Sosaba Benkan » de Kera.
- Commune de Keretogo.** 2007b. Procès verbal et statuts de la Société coopérative multifonctionnelle « Fassokanou ».
- Commune de Korombana.** 2008a. Procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive et statuts de la coopérative multifonctionnelle « Diamewari » de Kera.
- Commune de Korombana.** 20093b. Procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive et statuts de l'Union locale des sociétés coopératives multifonctionnelles de « Korombana-Gangui ».
- Commune de Korombana.** 2008c. Convention locale de gestion des bourgoutières régénérées de Diamadoua et de Kera-Korientzé. Commune de Korombana & Coopérative multifonctionnelle Korombana-Gangue. 13+pp.
- Commune de Gouloumbo.** 2007c. Procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive et statuts de la Société coopérative multifonctionnelle « Fasso Djigui ».
- Diallo, A.** 2006. Projet d'appui à la programmation et à la mise en oeuvre des activités de la NEF/Douentza : rapport de synthèse. DRCN. 7pp.
- Diallo, A.** 2005 a. Plan d'aménagement et de gestion des doumeraies du Tarabé. 44pp.
- DRH.** 2003. Plan régional d'accès à l'eau potable. Direction Régionale de l'Hydraulique, Mopti.
- N'Djim, H. & Kergna, A.O.** 2002. Guide méthodologique pour le suivi-évaluation de l'impact économique des activités de la NEF. 42pp.
- Gouvernement du Mali.** 2006. Cadre stratégique de lutte de la pauvreté (CSLP Mali). 86+pp.
- Gouvernement du Mali.** 2006. Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSRP 2007 – 2011 Mali). 68+pp
- NEF.** 2000. Etude socio-économique : Systèmes de production et fonctionnement des ménages du Tarabé-Korombana. 36pp.
- NEF.** 2008c. Accord de partenariat entre les services techniques des communes (Diaptodji et de Korombana) et la NEF. 2pp
- NEF.** 2008d. Etude socio-économique (Réactualisée): Systèmes de production et fonctionnement des ménages du Tarabé-Korombana. 54pp
- NEF.** 2008e. Etude de marché dans le cadre de la valorisation des produits locaux dans les communes de Diaptodji et de Korombana. 84pp.
- NEF.** Rapport d'activités 2008f- Programme de développement du Tarabé-Korombana. 27pp
- NEF.** Rapport d'activités 2009- Programme de développement du Tarabé-Korombana. 25pp
- NEF.** 2008g. Plan d'action annuel : TAKO 2008. 6pp.
- NEF.** 2008e. Plan d'action annuel : TAKO 2009. 6pp.
- NEF.** 2009. Rapport de la formation des observateurs locaux en suivi et éducation environnementaux.
- Région de Mopti.** 2003. Plan de gestion du lac Korientzé et de sa périphérie. Région de Mopti, cercle de Mopti & commune rurale de Korombana. 90+pp.
- NEF.** 2003. Plan d'aménagement et de gestion des doumeraies du Tarabé " Commune rurale de Diaptodji. 44pp
- NEF.** 2004. Plan d'aménagement et de gestion du massif forestier de "GALALA" Commune rurale de Korombana. 20pp
- Touré, G. & Bouaré, S.** 2001. Contribution à la gestion des ressources naturelles des zones humides du TAKO : rapport technique de la NEF. 41+pp.

Touré, G. 2001. Session de formation pour l'élaboration d'un cadre de suivi environnemental dans le TAKO : rapport de la NEF. 16pp.

Touré Adama Moussa. 2007d. Evaluation externe – TAKO. 45pp.